

## Table Des Matieres

	PAGE(S)
Informations sommaires sur la Compagnie	2-3
Biographies des Administrateurs de la Compagnie	4-6
Convocation de la 21 <sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle	7
Rapport du Président du Conseil d'Administration	8-11
Rapport sur la Gouvernance de la Compagnie	12-16
Aperçu Général des Résultats Financiers	17-18
Rapport du Conseil d'Administration	19
Rappel des responsabilités des Administrateurs	20
Rapport des Auditeurs externes (Commissaires aux comptes) aux Administrateurs	21
<b>Comptes financiers:</b>	
Compte des Pertes et Profits	22
Compte de Bilan (Situation financière)	23
Compte des Variations des Fonds Propres	24
Compte des Variations du Flux de la Trésorerie	25
Annexes des Comptes Financiers	26-73
<b>Informations complémentaires:</b>	
Compte de Résultat de l'exercice 2011	Annexe I
Compte de Résultat de l'exercice 2010	Annexe II
Compte Actionnaires de la Compagnie	Annexe III
Certificat de Notation de Solvabilité Financière de la ZEP-RE	Annexe IV

## Informations Sommaires sur la Compagnie

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	Dr. Michael Gondwe	- (Président)
	Mme. Irene Muyenga	- (Vice-présidente)
	M. Rajni Varia	- (Directeur général)
	M. Aden Saleh Omar	
	M. Albert Nduna	
	Mme Amna Ali Mohammed	
	M. Elias Baingana	
	M. Justine Mwandu	
	Mme Nelius Kariuki	
	M. Tushar Shah	
	M. William Erio	
	M. Yaw Kuffour	
<b>ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS</b>	M. Alex Gitari	
	M. Anjay Patel	
	M. Hosea Kashimba	
	M. Iddi Haji	
	M. Jadhah Mwarania	
	M. Leo Huvaya	
	M. Marc Rugenera	
	M. Mohammed Seyadou	
	M. Patrick Khaemba	
	M. Peter Chasekwa Lukwesa	
Mme. Shamoum Alamin		
<b>DIRECTION GENERALE</b>	M. Rajni Varia	- Directeur général
	Mme. Hope Murera	- Directrice de l'administration générale
	M. Benjamin Kamanga	- Directeur Financier
	M. Ronald Kasapatu	- Directeur Technique (Opérations)
	M. Jerry Sogoli	- Secrétaire-général de la Compagnie
	M. Joseph Nabimanya	- Chef de Dept. Ress. Humaines et Admin.
	M. Kenneth Oballa	- Chef de Département Formation
	M. Sammy Silamoi	- Chef Comptable
	M. Victor Chasinda	- Chef de Département Informatique
	M. Ali Osman	- Directeur ZEP-RE Retakaful-Wind. Soudan
	Mme. Hanta Raolison	- Directrice Nationale, Cameroun
	M. Shipango Muteto	- Directrice Nationale, Zambie
	M. Jephitha Gwatipedza	- Directeur Nationalr, Zimbabwe
<b>SIEGE</b>	Nairobi, Kenya	
	ZEP-RE Place	
	Longonot Road, Upper Hill	
	B.P. 42769 – 00100	
	Nairobi, Kenya	
	Téléphone:	+254 20 2738221/4973000
	Fax:	+254 20 2738444
Email:	mail@zep-re.com	
Site Internet:	www.zep-re.com	
<b>BUREAU DIRECT RETAKAFUL WINDOW</b>	Khartoum, Soudan	
	Reinsurance House Building	
	B.P. 3224	
	Khartoum, Soudan	
	Téléphone:	+249 183 799357/8
	Fax:	+249 183 799359
Email:	zep-re@sudanmail.net	

## Informations Sommaires sur la Compagnie (Suite)

### DIRECTIONS REGIONALES :

Lusaka, Zambie  
No. 54, Plot No. 1014A,  
Church Road, Rhodes Park  
B.P. 36966  
Lusaka, Zambie  
Téléphone: +260 211 252586  
Fax: +260 211 251227  
Email: email@zep-re.com.zm

Douala, Cameroun  
2<sup>ème</sup> Etage, Immeuble OAA  
B.P. 12671  
Avenue Charles De Gaulle  
Bonanjo, Douala, Cameroun  
Téléphone: +237 33 47265  
Fax: +237 33 420472

Harare, Zimbabwe  
16<sup>ème</sup> Etage Immeuble Joina City  
Jason Moyo Avenue / Inez Terrace  
Téléphone: +263 4777429

### AUDITEURS

Cabinet Deloitte & Touche  
Experts Comptables Diplômés (Kenya)  
Deloitte Place  
Waiyaki Way, Muthangari  
B.P. 40092 – 00100  
Nairobi, Kenya

### BANQUES DOMICILIATAIRES:

Standard Chartered Bank Limited, Kenya  
Standard Chartered, par Chiromo, Level 5, 48 Westlands Road,  
B.P. 40984 - 00100  
Nairobi, Kenya

CfC Stanbic Bank Limited, Kenya  
CFC Centre, Chiromo Road,  
B.P. 72833 - 00200  
Nairobi, Kenya.

Stanbic Bank Limited, Zambie  
Woodgate House, Nairobi Place, Cairo Road,  
B.P. 319555  
Lusaka, Zambie

Kenya Commercial Bank Limited  
Agence University  
B.P. 7206 - 00300  
Nairobi, Kenya

Sudanese French Bank  
B.P. 2775  
Khartoum, Soudan

SCB Cameroun  
530, Rue du Roi George  
B. P. 300  
Douala, Cameroun

Stanbic Bank Limited, Zimbabwe  
Parklane Branch,  
Harare, Zimbabwe

## Biographies Des Administrateurs De La Compagnie



### Dr. Michael Gondwe

Le DR. Michael Gondwe est l'actuel Président du Conseil d'Administration de la Compagnie. Son election effective à ce poste de responsabilité date de mai 2010, alors qu'il siégeait déjà dans cet organe depuis 2000, en qualité de membre non associé aux activités de gestion quotidienne de la ZEP-RE. Le Dr. Gondwe est, en effet, titulaire de plusieurs diplômes universitaires, au nombre desquels, des Diplômes d'Etudes Approfondies en Droit des Universités de Zambie et de Virginie (Etats Unis d'Amérique du Nord) et d'un DEA en administration des entreprises de l'Université MOI (Kenya). Il est par ailleurs Docteur de 3ème Cycle en gestion financière de Kenya College of Accountancy (Institut Supérieur d'Etudes Financières du Kenya) et Ancien étudiant du Programme d'Etudes approfondies en Gestion des entreprises de l'Université de l'Université d'Oxford et peut se prévaloir d'une solide expérience dans le secteur bancaire où il occupait encore, jusqu'à une date toute récente, le poste de Président de la PTA Bank (Banque de la ZEP), une filiale des institutions financières du COMESA, investie de la responsabilité de locomotive en matière de promotion du développement régional. Le Dr. Gondwe qui vient d'accéder au poste de Gouverneur de la Banque de Zambie conserve toujours son poste d'Administrateur de la Gulf Bank.



### Mme Irene Muyenga

Mme Irene Muyenga est Vice-présidente du Conseil d'Administration de la Compagnie. Elle occupe ce poste depuis mai 2011 et est, par ailleurs, membre de plein droit du Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2004. Mme Muyenga est titulaire d'une première Maîtrise en Droit de l'Université de Zambie et d'une deuxième Maîtrise de l'Université de Bombay (Inde), ainsi que d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de la Business Insurance Institute (Institut Supérieur des Assurances) de Zambie. Mme Muyenga qui cumule une longue expérience professionnelle dans le secteur des assurances est, à l'heure actuelle, Directrice générale du Groupe de la Société Nationales d'Assurances de la Zambie (ZSIC Limited). Elle est, par ailleurs, membres des Conseils d'administrations des diverses institutions suivantes, à savoir : ZAMBEEF Limited, la succursale zambienne de la Barclays Bank Limited, le Groupe ZSIC (Société Nationale d'Assurances de Zambie) et l'Université Mulungushi (Mulungushi University).



### M. Rajni Varia

M. Rajni Varia est Directeur Général de la ZEP-RE. Il occupe ce poste depuis octobre 2007. Il a auparavant, assumé les responsabilités de Directeur de l'Administration Générale dans la Compagnie depuis 2004. M. Varia est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux de l'Université de l'Afrique de l'Est. Avant de rejoindre la ZEP-RE, M. Varia a eu un parcours professionnel assez riche au courant duquel il a été amené à assurer diverses fonctions au nombre desquelles celles d'Ingénieur-conseil de Kenya Glassworks et de Gasston & Barbour, de Représentant en chef et Ingénieur résident pour le compte du Bureau de la Munich Re (Afrique de l'Est) et de membre de l'équipe chargée de la Gestion Technique (Gestion Opérationnelle) de la Munich Re. Rajni Varia est, dans le secteur des assurances industrielles, une référence de dimension internationale et sa contribution à la formation des cadres d'assurance dans cette branche particulière à travers des séminaires et des ateliers figure en bonne place dans la promotion de ce secteur. Il est, à l'heure actuelle, professeur missionnaire en assurances industrielles à l'Institut d'Assurances d'Afrique Occidentale (West African Insurance Institute) en Gambie. M. Varia est également membre du Conseil d'Administration de la TANRE (Tanzania Reinsurance Corporation).



### M. Aden Saleh Omar

M. Aden Saleh est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. M Saleh est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Institut International d'Assurances de Yaoundé (Cameroun). Il jouit d'une longue expérience en matière de réglementation des assurances et a été l'un des maîtres d'œuvre de la réforme de l'industrie des assurances de la République de Djibouti qui a abouti, en 1999, à l'adoption du cadre réglementaire et à la création, en 2001, d'un nouveau marché d'assurances national. M. Aden Saleh est, à l'heure actuelle, Inspecteur général des Assurances de la République de Djibouti.

## Biographies Des Administrateurs De La Compagnie (Suite)



### **M. Albert Nduna**

M. Albert Nduna est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2011. Il est diplômé d'Etudes comptables de l'Université de Lanacster (Grande Bretagne) et titulaire d'un Doctorat de 3ème cycle en Gestion des entreprises de l'Université de Bradford (Grande Bretagne). Il a occupé divers postes de responsabilité dans différentes sociétés du secteur privé et dans des organismes d'Etat. Il est, à l'heure actuelle, Directeur général de la ZIM-RE Holdings (le Groupe d'entreprises contrôlées par la Compagnie nationale zimbabwéenne de réassurances). M. Nduna siège également, à titre de membre de plein droit, dans divers conseils d'administration de plusieurs entreprises du Zimbabwe, du Malawi, du Mozambique, d'Afrique du Sud et de l'Ouganda.



### **Mme Amna Ali Mohammed**

Mme Amna Ali Mohammed est Administratrice non associée aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Elle siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2004. Mme Amna Ali Mohammed est titulaire d'une Maîtrise d'Economie et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit Commercial et d'un Diplôme d'Etudes Supérieur en Assurances Islamiques (ACII Diploma). Mme Ali est, à l'heure actuelle, Directrice Générale de l'Inspection Générale des Assurances du Soudan (Insurance Supervisory Authority of Sudan) et est membre des Conseils d'Administration de l'Agence Nationale de Financement et d'Assurance des Exportations (National Agency for Finance and Insurance of Exports) et de la Compagnie Nationale de Réassurances du Soudan.



### **M. Elias Baingana**

M. Elias Baingana est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Il est diplômé d'Economie (avec mention honorable) et Docteur de 3ème Cycle en Fiscalité de l'Université de Sydney (Australie). Il est un ancien haut-fonctionnaire doté d'une expérience appréciable en administration publique acquise à travers les différents postes de Directeur de la planification, de la recherche et des statistiques des entreprises privées à la Direction générale des impôts du Rwanda (Rwanda Revenue Authority) et de Directeur national du Budget au Ministère des Finances et de la Planification Economique. M. Baingana occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur général du Budget au Ministère des Finances et de la Planification Economique du gouvernement du Rwanda. M. Baingana est également membre de plein droit de divers conseils d'administration, à savoir, la SFAR (Students Financing Agency for Rwanda/Office Rwandais de Financement des Etudiants) et le FARG (Fund for Support of Genocide Survivors/Fonds d'Assistance des Victimes du Génocide).



### **M. Justine Mwandu**

Mr. Justine Mwandu est administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis mai 2010. Il est titulaire d'un Doctorat de 3ème Cycle en administration publique et en sciences sociales de l'Université Brunel de Londres (Grande Bretagne) et diplômé d'Etudes Approfondies en assurances et en gestion financière de l'Institut de Gestion financière de l'Université de Dar-es-Salaam (Tanzanie) et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures d'Assurances d'une université de Grande Bretagne. A l'heure actuelle, M. Mwandu est Directeur général par intérim de la Société Nationale d'Assurances de Tanzanie. Il est également Président de la Commission des Examens du Département des Assurances de l'Institut Supérieur de Gestion Financière de Dar-es-Salaam (Tanzanie).

## Biographies des Administrateurs de la Compagnie (Suite)



### Mme Nelius Kariuki

Mme Nelius Kariuki est Administratrice de la ZEP-RE non associée à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2011. Elle est Diplômée d'Etudes Supérieures d'Economie avec mention honorable de l'Université de Nairobi (Kenya). Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'administration centrale où elle est parvenue à la catégorie d'économiste principale. Mme Nelius Karuiki est, à l'heure actuelle, Présidente du Conseil d'administration de Kenya Reinsurance Corporation (Kenya-Re), le principal actionnaire de la ZEP-RE et est membre des Entreprises publiques du Kenya (Institute of Directors of Kenya).



### M. Tushar Shah

M. Tushar Shah est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2010. M. Shah est un ingénieur automobile de profession et est, à l'heure actuelle, Directeur Général de Mayfair Insurance Company du Kenya.



### Mr. William Erio

M. William Erio est Administrateur de la ZEP-RE non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie. Il est membre du Conseil d'Administration de la Compagnie depuis 2006. M. Erio est un juriste chevronné, titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Dar-es-Salaam (Tanzanie) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Université de Hull (Grande Bretagne) et occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur Général de Parastatal Pensions Fund of Tanzania (Caisse de Prévoyance Sociale de Tanzanie). Il siège également, à titre de membre, dans plusieurs Conseils d'Administration de diverses institutions telles que la Tanzania Reinsurance Corporation Limited (Compagnie Tanzanienne de Réassurances), l'Azania Bank, l'IHPL Limited, la TAPETA et la PPL Limited.



### M. Yaw Kuffour

M. Yaw Adu Kuffour est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis octobre 2011. Il est, à l'heure actuelle, le Responsable du Programme de financement du commerce dans la Division des institutions financière de la Banque africaine de développement. Avant son recrutement par la Banque africaine de développement, il y a six (6) de cela, M. Kuffour a, pendant plus de 10 ans, travaillé dans le secteur bancaire et dans les sociétés industrielles et a occupé des postes de Directeur financier dans plusieurs entreprises au Ghana, à Londres et à Johannesburg (Afrique du Sud). Il a dirigé et a participé à l'élaboration de plusieurs opérations en rapport avec le financement des projets, les financements structurés, les prêts consortiaux et les instruments à revenus fixes, partout en Afrique. M. Kuffour est titulaire d'une Maîtrise en Sciences politiques avec mention honorable de l'Université de Legon (Ghana) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en gestion financière de McGill University (Canada).

## Convocation de la 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES ACTIONNAIRES que la 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) se tiendra à l'Hôtel Crowne Plaza à Nairobi (KENYA, le lundi 14 mai 2012 à 9 heures précises (heure locale), en vue de débattre des questions suivantes :

1. La détermination effective du quorum requis pour la tenue des assises.
2. L'adoption de l'ordre du jour.
3. La confirmation du rapport détaillé (procès-verbal) des travaux de la précédente Assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2011.
4. L'examen, et en cas d'approbation, l'adoption des Comptes financiers au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, simultanément le Rapport du Président du Conseil d'administration, le Rapport du Conseil d'administration et le Rapport des Auditeurs externes (Commissaires aux comptes).
5. L'approbation de la rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011.
6. La déclaration du dividende à redistribuer aux actionnaires de la Compagnie. Les actionnaires de la Compagnie recommandent la provision, à titre de dividende, d'un montant de 1,573,200 Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011.
7. L'approbation de la désignation, comme commissaires aux comptes, du Cabinet Comptable Deloitte & Touche au titre de l'exercice 2012 et la détermination du montant de leur rémunération.
8. L'organisation d'élections partielles pour les postes d'administrateurs et d'administrateurs suppléants.
9. La discussion de divers points non inscrits à l'ordre du jour de manière spécifique.

### LIEU DE REUNION

Hôtel Crowne Plaza à Nairobi (Kenya)

### POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jerry Sogoli  
Secrétaire général du Conseil d'administration

N.B.

*Tout actionnaire habilité à prendre part au vote a le droit de se faire représenter par un mandataire autorisé à voter à sa place. Le mandataire désigné peut ne pas être membre de la Compagnie. Le formulaire joint à la présente CONVOCATION, sous peine d'invalidité, devra dûment être rempli par l'Actionnaire et déposé au Siège de la Compagnie au 8ème Etage de l'Immeuble ZEP-RE Place, Longonot Road, Upper Hill, Les messageries postales B.P. 42769 00100, Fax - +25420273844 4 à Nairobi (Kenya) ou électronique – mail@zep-re.com suivantes devraient également faciliter la transmission du formulaire signé qui devra parvenir au Secrétariat de la Compagnie, au plus tard, le lundi 31 avril 2012.*

## Rapport du Président du Conseil d'Administration



### Avant-propos

Je me réjouis du privilège qui me revient de vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Comptes Financiers de la ZEP-RE au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2011,

### Environnement économique

Les gains réalisés par les économies de l'Afrique subsaharienne après la forte récession qui a frappé l'ensemble des économies de la planète se sont maintenus tout le long de l'année 2011. En fait, il a été donné de constater qu'à l'échelle de la planète, les économies de la région se comptaient parmi les mieux performantes en raison de la forte demande intérieure et de la flambée des exportations des denrées agricoles découlant d'une excellente pluviométrie et de la forte demande internationale des matières premières. Selon le Rapport du Fonds monétaire international, les projections indiquaient que la forte demande intérieure et la reprise des exportations renforceraient les taux de croissance moyens de la région dans une fourchette de 5% à 5½% à la fin de l'année.

En dépit de ce qui précède, la crise de la dette publique à laquelle ont été confrontés les pays de la zone Euro associée au tremblement de terre qui a littéralement dévasté la 3ème économie du monde, le Japon, a menacé de liquider les gains réalisés par les économies de la région au courant de l'année.

### Principaux aspects du résultat d'exploitation de la Compagnie

#### I. Souscription de primes

Le montant des primes souscrites par la Compagnie au titre de l'exercice 2011 a enregistré une augmentation de l'ordre de 6,2% ce qui, en chiffre d'affaire, revient à une progression de 59,84 millions de Dollars américains (US\$) en 2010 à 63,54 millions de Dollars américains en 2011. Libellé en monnaies locales, le revenu brut de souscription de l'ensemble des marchés d'assurances affiche une croissance de 20%. La conversion en dollars de ce taux de croissance subit effectivement les retombées négatives découlant de la perte de valeur des monnaies locales au courant de la période faisant l'objet du présent rapport.

#### II. Performance de la Compagnie dans les différents marchés nationaux de la région

Les pays de la région du COMESA demeurent notre principal marché d'assurances, au regard du volume de souscription de nos contrats dans cet espace économique où la Compagnie réalise 75% de ses résultats. Les facteurs économiques qui prévalent dans les principaux marchés d'assurances où opère la Compagnie, parallèlement à sa propre performance au courant de la même période dans lesdits marchés respectifs se présentent de la manière suivante: -

##### **Kenya**

Le Kenya demeure le principal marché d'assurances de la Compagnie. L'économie kenyane a enregistré, au courant de la période faisant l'objet du présent rapport, un taux de croissance de son Produit intérieur brut de l'ordre de 5% qui serait, en grande partie, dû à l'excellente reprise des activités touristiques, à l'expansion de l'industrie des télécommunications, des transports et du secteur de la construction, et notamment à la relance du secteur agricole. La répercussion de cette croissance a été également ressentie dans le secteur des assurances. Le seul facteur qui a risqué d'assombrir cette progression réjouissante est la pression permanente à laquelle le Shilling kenyan (Ksh) a été soumise durant le second semestre de l'exercice, mais cette situation, à l'heure actuelle, est en train d'être inversée.

La position du Kenya dans les opérations de la Compagnie demeure d'une importance incontestable en raison de la dimension du marché local d'assurances lui-même et de la présence de la ZEP-RE qui est un intervenant domestique de la filière kenyane. La stratégie préconisée par la Compagnie pour les années à venir prône la consolidation de sa position tout en poursuivant la croissance de ses activités.

## Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

### II. Performance de la Compagnie dans les différents marchés nationaux de la région (Suite)

#### *Tanzanie*

Durant l'année 2011, la Tanzanie s'est hissée à la 2ème place des marchés d'assurances les plus importants de la Compagnie. A l'instar des autres marchés de la région, l'économie tanzanienne a enregistré, au titre du précédent exercice, une croissance remarquable, à hauteur de 7%, de son produit intérieur brut. Cette progression euphorique procède en grande partie d'excellents résultats réalisés dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, notamment dans l'exportation des denrées traditionnelles et dans l'industrie manufacturière.

#### *Soudan*

Le Soudan s'est retrouvé en 3ème position des marchés d'assurances les plus importants de la Compagnie au courant de l'exercice 2011. Créé en 2010, le Bureau direct de souscription des contrats de réassurance, dans le strict respect des dispositions spécifiques de la loi coranique, autrement dénommé Retakaful Window, a, au courant de l'exercice 2011, maintenu le renforcement de sa position dans le marché national. Comme la plupart des économies de la région, le marché soudanais a enregistré des progrès notables qui se sont traduits par une croissance appréciable de son Produit intérieur brut évalué à 5%. La forte demande du pétrole par le marché mondial et les profits régulièrement réalisés dans le secteur des produits non pétroliers constituent les principaux éléments moteurs de cette croissance.

#### *Ethiopie*

Dans le classement des marchés d'assurances les plus florissants de la Compagnie durant l'exercice 2011, l'Ethiopie figure à la 4ème place. En effet, parmi les économies de la région, l'économie éthiopienne est celle qui a affiché le taux de croissance le plus élevé en 2011. Le taux de progression de son Produit intérieur brut estimé à 9% l'a projeté au sommet des économies de l'Afrique orientale. Cette excellente performance procède de la conjugaison de deux facteurs déterminants : la croissance du secteur agricole et le renforcement des investissements entrepris dans les projets relatifs à la construction des infrastructures.

#### *Zambie*

La Zambie, au courant de l'exercice 2011, s'est retrouvée à la 5ème position des marchés d'assurances les plus actifs de la Compagnie. La Compagnie, par ailleurs, dispose déjà d'un Bureau régional entièrement opérationnel à Lusaka depuis 2007. Au courant de l'année 2011, l'économie zambienne a enregistré un taux de croissance de 5%. Cette croissance est, en grande partie, le résultat du renouvellement de la demande mondiale des denrées de base et de la hausse des prix des minéraux notamment du cuivre zambien qui est le principal produit d'exportation du pays; La relance du secteur agricole et la reprise des activités touristiques ont également été déterminantes dans la croissance de l'économie zambienne.

#### *Ouganda*

L'Ouganda s'est classée en 6ème position des meilleurs marchés d'assurances de la Compagnie au courant de l'exercice 2011. L'économie ougandaise a réalisé, pendant cette période, un taux de croissance supérieur de 6% à l'ensemble de la plupart des économies comparables. En fait, la croissance de l'économie ougandaise est essentiellement due à l'adoption des politiques macroéconomiques qui s'inscrivent dans une perspective à long terme et à l'augmentation des exportations des produits de base.

### II. Résultats de souscription

La Compagnie a réalisé, au titre de l'exercice 2011, un bénéfice de souscription d'un montant de 3,10 millions de Dollars américains (US\$), contre 1,74 million de Dollars américains (US\$) en 2010. L'excellente progression de ce résultat de souscription provient essentiellement de la belle performance réalisée à travers la gestion rationnelle de la plupart des principaux risques pris en charge par l'entreprise au courant de l'année. Le montant des sinistres nets encourus par la Compagnie au courant de l'exercice 2011 a été estimé à 26,10 millions de Dollars américains (US\$) contre 27,10 millions de Dollars américains (US\$) au titre des sinistres nets encourus durant l'exercice 2010.

## Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

### III. Provision pour sinistres non réglés

Le montant des sinistres non réglés par la Compagnie est passé de 27,2 millions de Dollars américains (US\$) en 2010, à 33,98 millions de Dollars américains (US\$) en 2011.

### IV. Placements/Investissements

#### Portefeuille des placements

Le montant du portefeuille des placements est passé de 73,5 millions de Dollars américains (US\$) au 31 décembre 2010 à 95,5 millions de Dollars américains (US\$) au 31 décembre 2011. Cette progression d'une valeur de 22 millions de Dollars américains (US\$) correspond à un taux de croissance de 29,9%. Cette progression spectaculaire des fonds de placements procède effectivement de la prise de participation, à hauteur de 9,56 millions de Dollars américains (US\$), de la Banque africaine de développement (BAD) et du gouvernement de la République de Djibouti dans le capital social de la Compagnie et de l'excédent des flux de trésorerie provenant des activités régulières d'exploitation.

La Compagnie a maintenu, au courant de l'exercice 2011, sa politique de diversification de ses placements financiers (investissements) qui a contribué à renforcer le volume des ressources libellées en Dollars américains (US\$), la principale monnaie de transaction ainsi que les montants détenus par divers intermédiaires financiers et considérés comme placements sans risques.

#### Performance financière des placements/investissements

Le revenu de placement qui est passé de 4.430.022 Dollars américains (US\$) en fin 2010 à 5.583.515 Dollars américains en fin 2011 a enregistré une progression de 26%. Cette augmentation consistante du volet des placements financiers dont l'explication figure dans les paragraphes précédents résulte en fait du renforcement et de la diversification du portefeuille en vue de meilleurs instruments à haut rendement.

### V. Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2011 a été de 8,78 millions de Dollars américains (US\$) contre 5,25 millions de Dollars américains (US\$) en 2010. La croissance du résultat d'exploitation enregistrée en 2011 procède de l'augmentation des résultats de souscription et de celle du revenu de placement.

#### Dividende

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2011 a été de 8,78 millions de Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice 2011, contre 5,25 millions de Dollars américains (US\$) pour le précédent exercice. Compte tenu de ces résultats, le Conseil d'administration recommande la constitution d'un dividende de 1'573 million de Dollars américains (US\$) à redistribuer aux actionnaires de la Compagnie, contre 1,311 millions de Dollars américains au titre de l'exercice 2010.

#### Admission de la Banque africaine de développement (BAD) dans l'actionariat de la ZEP-RE

Les Actionnaires de la Compagnie sont priés de bien vouloir se rappeler que la 2ème Assemblée générale extraordinaire de la ZEP-RE tenue en novembre 2010 avait admis la Banque africaine de développement (BAD) dans le capital social de la Compagnie. Le nouvel actionnaire a versé le montant correspondant aux titres de participation qui lui ont été attribués et a désigné pour le représenter au sein du Conseil d'administration, M. Yaw Kuffour, à titre d'administrateur de plein droit et M. Patrick Khaemba, à titre d'administrateur suppléant.

#### Notation de la solvabilité financière de la Compagnie

L'Agence AM Best spécialisée en notation de la stabilité et de la solvabilité des institutions financiers a décerné à la ZEP-RE les notes "B"(Bien), au titre du précédent exercice, passée à "B+" (Tres bien), en reconnaissance de l'amélioration des facilités et de la rapidité de remboursement de la Compagnie, et "bbb-", précédemment "bb+",

## Rapport du Président du Conseil d'Administration (Suite)

pour les capacités de la Compagnie en matière d'émission de crédit. La nouvelle cotation attribuée à la ZEP-RE confirme que la Compagnie figure désormais parmi les intermédiaires financiers de classe internationales dont les obligations répondent à un niveau de risque faible. Les meilleures cotations octroyées à la Compagnie procèdent essentiellement des facteurs suivants: l'amélioration de la capitalisation ajustée aux risques, l'amélioration des résultats de souscription des risques et la mise en place d'un cadre de référence solide en matière de gestion des risques. Le classement attribué à la Compagnie par l'agence de notation reconnaît sa stabilité sur le plan de la solvabilité financière. Ces perspectives positives reflètent des prévisions d'amélioration à long terme des résultats de souscription des risques fondées sur le renforcement du capital social de l'entreprise, au fur et à mesure que la Compagnie poursuit ses objectifs de croissance.

### Remerciements

Permettez-moi de saisir la présente occasion pour exprimer ma sincère gratitude au Conseil d'administration pour ses contributions avisées, son assistance, son orientation éclairée et notamment pour les services qu'il a rendus et pour ses différents apports à la Compagnie à titre d'administrateurs et plus encore dans le cadre des divers Comités du Conseil.

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe responsable de la direction de la Compagnie et à l'ensemble du personnel pour la détermination et la compétence professionnelles avec lesquelles ils ont permis à la Compagnie de réaliser des résultats très satisfaisants en dépit de tous les défis rencontrés au courant de l'exercice.

Chers actionnaires, Je tiens spécialement à vous rendre un hommage appuyé pour votre soutien permanent et pour la confiance que vous avez su témoigner au Conseil d'Administration et à l'équipe de la Direction Générale.

L'expression de ma gratitude s'adresse aussi à nos partenaires commerciaux et à diverses parties prenantes pour la coopération et l'appui manifestés à la Compagnie et j'envisage, pour l'avenir, de fructifier davantage leur association aux opérations de l'entreprise.

### POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Président

27 mars 2012

## Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance

### PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La gestion responsable de la compagnie et l'adoption d'une politique générale orientée vers la création des richesses et des revenus de placement pour les actionnaires, dans une perspective à long terme, constituent les fondements de notre devise professionnelle. Nous jugeons extrêmement importants la promotion et le respect des intérêts de nos actionnaires et nous reconnaissons également l'utilité stratégique et l'efficacité des procédures de contrôle mises en œuvre au niveau du Conseil d'Administration ainsi que celles de la politique de communication qui prônent l'ouverture et la transparence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie.

Les aspects clés de notre approche en matière de gouvernance de l'entreprise se résument comme suit :-

### NORMES ADOPTÉES PAR LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE est une organisation régionale. A ce titre, elle n'est soumise à aucune juridiction nationale mais dispose, bien au contraire, d'une large marge de manœuvre lui permettant de faire usage des meilleures pratiques ayant fait leur preuve en matière de gouvernance d'entreprise dans différentes parties du monde, à savoir, les Principes et recommandations du Code australien de gouvernance applicable aux entreprises, les Principes de l'Association du Commonwealth pour la gouvernance d'entreprise (ACGE), les Principes de gouvernance d'entreprise au sein du Commonwealth, le Code kenyan de meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (Kenyan Code of Best Practice for Corporate Governance) et le Code de Royaume Uni de Grande Bretagne sur la gouvernance d'entreprise (UK Corporate Governance Code).

### STRUCTURE DE GOUVERNANCE (DES DIFFERENTS ORGANES SUPREMES DE LA COMPAGNIE)

La ZEP-RE est une société à responsabilité limitée régie par l'Accord portant création de la Compagnie, une convention signée par plusieurs Etats dont les dispositions prévoient la mise en place d'une Compagnie et la détermination de ses modalités de fonctionnement. La Compagnie est dotée de trois principaux organes directeurs: l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

#### Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la Compagnie et comprend tous les actionnaires de la Compagnie. L'ensemble des pouvoirs de la Compagnie sont dévolus à cette instance supérieure.

Le principe de fonctionnement adopté par l'Assemblée Générale de la ZEP-RE est celui de "une action, une voix". Les actionnaires ont, toutefois, la possibilité d'exercer leur droit de vote, soit de manière individuelle, soit par la désignation d'un mandataire détenteur d'une procuration écrite.

#### Conseil d'administration

##### *Rôle*

Le Conseil d'Administration de la ZEP-RE est responsable de la gestion et de l'administration de l'intégralité des opérations de la Compagnie. Cet organe est tenu de rendre compte des activités de la Compagnie aux Actionnaires et c'est à l'Assemblée Générale qu'incombe la responsabilité de déterminer la durée de mandat du Conseil d'Administration.

##### *Désignation des Membres du Conseil d'Administration*

La désignation des membres du Conseil d'Administration a lieu tous les trois (ans), dans le cadre d'un processus électoral officiel et transparent auquel sont tenus de prendre part l'ensemble des actionnaires de la Compagnie. Les dispositions statutaires reconnaissent à chaque membre le droit d'investir des candidates aux postes d'Administrateur de plein droit et d'Administrateur suppléant et tous les actionnaires prennent part au vote et à la désignation des Administrateurs de la Compagnie. Les élections partielles des membres du Conseils qui se tiennent à mi-mandat sont également soumises aux exigences de la transparence.

## Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

### STRUCTURE DE GOUVERNANCE (DES DIFFERENTS ORGANES SUPREMES DE LA COMPAGNIE) (SUITE)

#### Conseil d'administration (Suite)

##### *Composition du Conseil d'administration*

L'actuel Conseil d'Administration de la Compagnie se compose de 11 administrateurs non associés aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et d'un Directeur Général, membre de droit du Conseil, en raison de ses fonctions.

Sous réserve d'une invitation officielle, les cadres supérieurs de la Compagnie peuvent assister aux réunions du Conseil d'Administration.

##### *Accès aux informations et aux ressources*

L'accès aux documents relatifs à la gestion de la Compagnie est autorisée à l'ensemble des Actionnaires de la ZEP-RE, à plus forte raison lorsque les informations qu'ils contiennent leur permettent de s'acquitter intégralement de leurs tâches et de leurs responsabilités dans des conditions optimales. Les Actionnaires de la Compagnie sont également au fait des informations les plus récentes relatives au fonctionnement et aux résultats de la Compagnie.

Tout le long de l'exercice, les Membres du Conseil d'Administration reçoivent de la Direction Générale de la Compagnie les informations appropriées et les plus récentes leur permettant d'avoir, en permanence, une main mise exclusive et effective sur les questions en rapport avec la stratégie, la gestion et la situation financières, le fonctionnement et la conformité avec ses principes managériaux et son éthique professionnelle. Parmi les questions d'importance fondamentale que le Conseil d'Administration a examiné au courant de l'exercice 2011 figurent l'approbation des comptes financiers au titre de l'exercice 2010, l'examen des résultats d'exploitation de l'exercice 2011 et l'approbation du budget et du programme de rétrocession de la Compagnie pour l'année 2011.

##### *Mise en œuvre de la stratégie*

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de l'exécution quotidienne des activités de la Compagnie a été déléguée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général et à l'équipe de Cadres Supérieurs (équipe directionnelle) qui l'entourent.

##### *Charte*

Le Conseil d'Administration est régi par une charte censée déterminer l'orientation de ses opérations et faciliter l'exploitation optimale des compétences professionnelles et des qualités personnelles de chaque membre aux fins de renforcement de ses modalités de fonctionnement.

##### *Divers instruments juridiques*

Le Conseil d'Administration dispose, par ailleurs, de divers instruments juridiques, au nombre desquels le Mécanisme d'Evaluation dont la finalité est de faciliter l'analyse/l'examen critique des performances de la Direction Générale/l'équipe directionnelle de la Compagnie, des Règles de Procédures relatives à la conduite de ses réunions, du Code de Conduite et d'Éthique Professionnelles.

##### *Cadre de contrôle interne de gestion*

Le Conseil d'Administration reconnaît son implication entière dans la mise en place de la structure de contrôle interne des mécanismes de gestion de la Compagnie et dans le contrôle de leur fonctionnement effectif. La Direction Générale de la Compagnie rend compte au Conseil d'Administration du suivi permanent de ce système et est tenue de le rassurer qu'elle s'acquitte de cette responsabilité. La Compagnie a mis en place un cadre de contrôle interne de gestion de l'entreprise visant à garantir la gestion effective des risques économiques/professionnels, opérationnels, financiers et de conformité à l'éthique professionnelle.

## Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

### Conseil d'administration (Suite)

#### Comités du Conseil d'Administration

Pour appuyer le Conseil dans l'exercice de ses fonctions, divers comités ont été établis, au nombre desquels le Comité d'audit, le Comité des placements/des investissements et le Comité des ressources humaines. Les comités fonctionnent dans le cadre des mandats clairement définis qui déterminent leurs responsabilités, délimitent la portée de leur autorité et précisent les procédures de transmission des rapports de leurs tâches respectives au Conseil d'Administration.

Les comités ont un accès illimité aux informations concernant l'entreprise. Ils peuvent prodiguer des conseils et offrir des services à la Direction Générale et ont le droit de solliciter l'expertise d'un spécialiste indépendant sur toute question relevant de leur compétence.

#### *Comité d'audit (chargé de la vérification des comptes)*

Le Comité chargé de la vérification des comptes de la Compagnie se compose de Mme Irene Muyenga (Présidente), M. Elias Baingana M. Aden Saleh Omar et de M. Alex Gitari (Administrateur suppléant).

Le Comité de vérification des comptes joue le rôle d'organe consultatif du Conseil d'Administration et veille à la sauvegarde des actifs (du patrimoine) de la Compagnie ainsi que de la mise en place d'un mécanisme approprié de supervision des opérations et dans la gestion des risques professionnels auxquels la Compagnie est exposée. Le Comité s'est réuni deux fois durant l'exercice 2011

Le Commissaire aux comptes (auditeurs indépendants) et le Contrôleur de gestion de la Compagnie (l'auditeur interne) peuvent, à tout moment avoir accès aux comptes de la Compagnie et soumettre leurs rapports officiels au Comité chargé de la vérification des comptes.

#### *Comité chargé des placements de fonds/investissements*

Le Comité du Conseil d'Administration chargé des placements de fonds se compose de M. William Erio (Président), M. Rajni Varia (Directeur général de la Compagnie), Mme Nelius Kariuki M. Tushar Shah et de M. Yaw Kuffour. Le Comité a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions en rapport avec les placements de fonds. Cet organe auxiliaire s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2011.

#### *Comité chargé des ressources humaines*

Le Comité des ressources humaines est constitué de Mme Amna Ali Mohammed (Présidente), M. Albert Nduna et de M. Justine Mwandu. Le Comité est chargé, dans le cadre de ses attributions, de surveiller, d'évaluer et de conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions en rapport avec la rémunération, avantages et les autres aspects généraux associés aux ressources humaines, Le Comité des ressources humaines s'est réuni deux fois au courant de l'exercice 2011.

Les différents Comités ont transmis leurs rapports au Conseil d'Administration par l'entremise de leurs Présidents respectifs

### Rémunération des Administrateurs

Au titre des services rendus au Conseil d'Administration et aux Comités du Conseil d'Administration, les Administrateurs de la ZEP-RE ont perçu une rémunération conforme aux modalités approuvées par l'Assemblée Générale. Le montant total des émoluments versés aux Administrateurs au titre de l'exercice 2011 figure dans la note annexe 33 (ii) afférente aux Etats Financiers.

## Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

### Conseil d'administration (Suite)

#### Récapitulatif de la présence aux réunions du Conseil d'administration durant l'exercice 2011

Le tableau ci-après résume le nombre de présences des Administrateurs de plein droit ou de leurs suppléants respectifs aux travaux du Conseil d'administration au courant de l'exercice 2011:

	66ème Session du Conseil d'administration	67ème Session du Conseil d'administration	20ème Session de l'AGA	68ème Session du Conseil d'administration
Dr. Michael Gondwe	√	√	√	√
Mme. Irene Muyenga	√	√	√	√
M. Rajni Varia	√	√	√	√
M. Aden Saleh Omar	√	√	√	√
Mme Amna Ali Mohammed	√	√	√	√
Mme Nelius Kariuki	√	√	√	√
M. Justine Mwandu	√	√	√	√
M. Elias Baingana	√	√	√	√
M. Tushar Shah	√	√	√	√
M. Albert Nduna	√	√	√	√
M. William Erio	√	√	√	√
NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS OCTOBRE 2011				
M. Yaw Kuffour				√

#### Directeur général et personnel d'encadrement supérieur de la Compagnie

Le Directeur général de la Compagnie est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes de la Compagnie. Il est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil d'administration sur la base d'un contrat de 5 ans renouvelable. Il/Elle rend régulièrement compte des opérations de la Compagnie au Conseil d'administration.

Le Directeur général est assisté dans ses responsabilités de gestion de la société par une équipe de cadres supérieurs. Le personnel d'encadrement supérieur est nommé par le Conseil d'administration sur la base d'un contrat de 5 ans renouvelable. Les différents règlements et documents d'orientation élaborés et publiés par le Conseil d'Administration déterminent les modalités d'administration et de gestion de la Compagnie par la Direction Générale ainsi que les procédures de décision.

Le Conseil d'Administration surveille le rendement professionnel de la Direction générale et prodigue des conseils et donne des instructions, le cas échéant. Certaines opérations telles que les grands investissements ou la détermination du volume du capital nécessitent l'approbation du Conseil d'Administration qui, par ailleurs, d'une manière générale, n'est pas impliqué dans les opérations quotidiennes de l'entreprise.

## Rapport sur la Politique de la Compagnie en Matière de Gouvernance (Suite)

### FORMATION

Le principal objectif de la Compagnie en matière de formation est de devenir le formateur de choix de la région.

A cette fin, la Compagnie a mis en place un département de formation spécialisé dont le rôle consiste à évaluer les besoins techniques de l'industrie des assurances de la région et à élaborer des programmes de renforcement des capacités en vue de combler les lacunes relevées au niveau des compétences professionnelles.

Au courant de l'année 2011, la Compagnie a organisé des ateliers et séminaires de formation dans divers pays de la région, parmi lesquels, le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, la Gambie, l'Éthiopie, la République de Maurice, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda, le Gabon et le Mozambique.

Les ateliers et séminaires de formation ont été entièrement parrainés par la ZEP-RE.

### RESPONSABILITE SOCIALE DE LA COMPAGNIE (RSC)

Par delà les valeurs fondamentales que prône la Compagnie en tant qu'entreprise citoyenne responsable vis-à-vis de la communauté, la ZEP-RE attache, de tout temps, un intérêt primordial à la responsabilité sociale de la Compagnie

Tout le long de l'année 2011, la Compagnie a soutenu de manière permanente, l'école primaire de Farasi Lane située dans la proche banlieue de Nairobi, au Kenya. L'école de Farasi Lane compte près de 800 élèves issus de familles très pauvres.

En novembre 2011, la ZEP-RE a distribué des uniformes à l'ensemble des élèves de l'école primaire de Farasi Lane. La Compagnie s'était rendu compte que la plupart des élèves n'avaient pas les moyens de se procurer un uniforme et voulait donc, par ce geste, s'assurer que chaque élève de l'école possédait un uniforme. L'initiative a été favorablement accueillie, aussi bien par l'administration de l'école que par les élèves eux-mêmes.

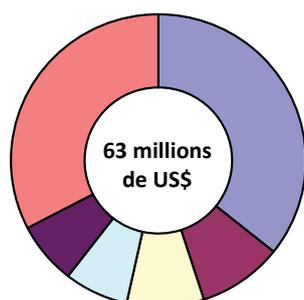


*Les élèves de l'Ecole de Farasi Lane dans leurs nouveaux uniformes offerts par la ZEP-RE.*

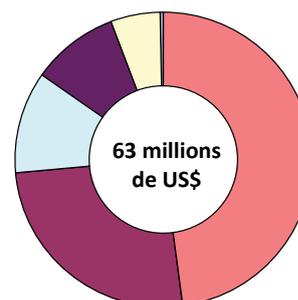
## Aperçu Général des Résultats Financiers

	2007 US\$	2008 US\$	2009 US\$	2010 US\$	2011 US\$
Primes Brutes Souscrites	37.923.564	45.986.500	55.748.911	59.843.116	63.536.571
Primes Nettes Souscrites	29.536.935	36.892.542	44.266.616	46.042.768	49.846.359
Primes Nettes Acquises	27.720.240	34.894.101	40.214.408	44.361.208	46.489.807
Revenus de Placement et Autres Revenus	6.343.962	7.543.712	8.253.469	10.117.026	11.083.593
Revenu Total	34.064.202	42.437.813	48.467.877	54.478.234	57.573.400
Sinistres Survenus	16.927.172	18.479.657	23.437.454	27.097.758	26.103.374
Frais de courtage et Frais Divers d'Exploitation	11.881.041	22.047.072	18.602.983	22.133.214	22.693.198
Bénéfice de l'Exercice	5.255.989	1.911.084	6.427.440	5.247.262	8.776.828
Dividendes Redistribué, Exigible ou Transféré dans le Capital	750.000	480.000	1.200.000	1.311.000	1.573.200.0
Prime d'émission d'actions	9.852.399	-	-	-	
Total de Actif	60.231.209	75.406.013	87.128.548	103.110.370	130.337.123
Total des Fonds Propes	23.471.063	38.349.530	44.474.180	49.987.272	66.656.019

VENTILATION DES SOUSCRIPTION DE PRIMES PAR PAYS

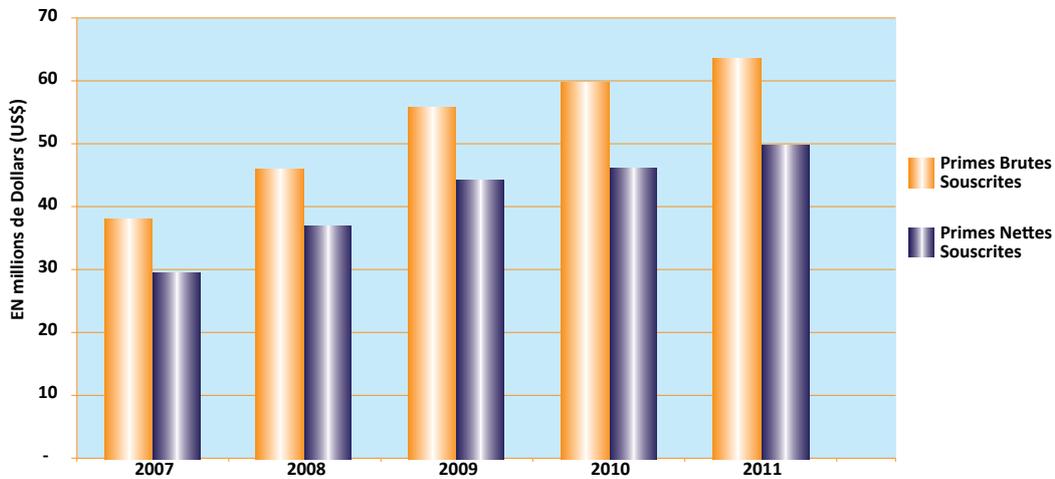


PRIMES SOUSCRITES PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

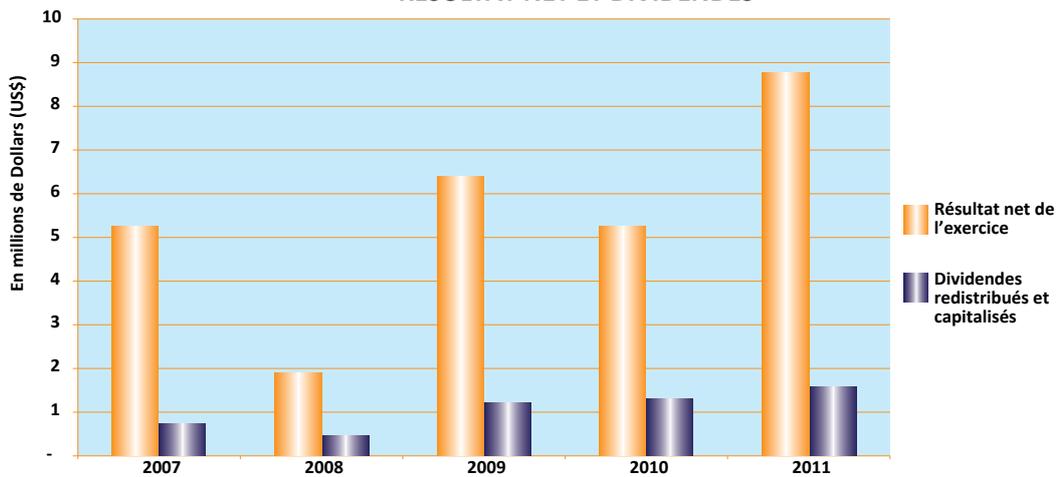


## Aperçu Général des Résultats Financiers (Suite)

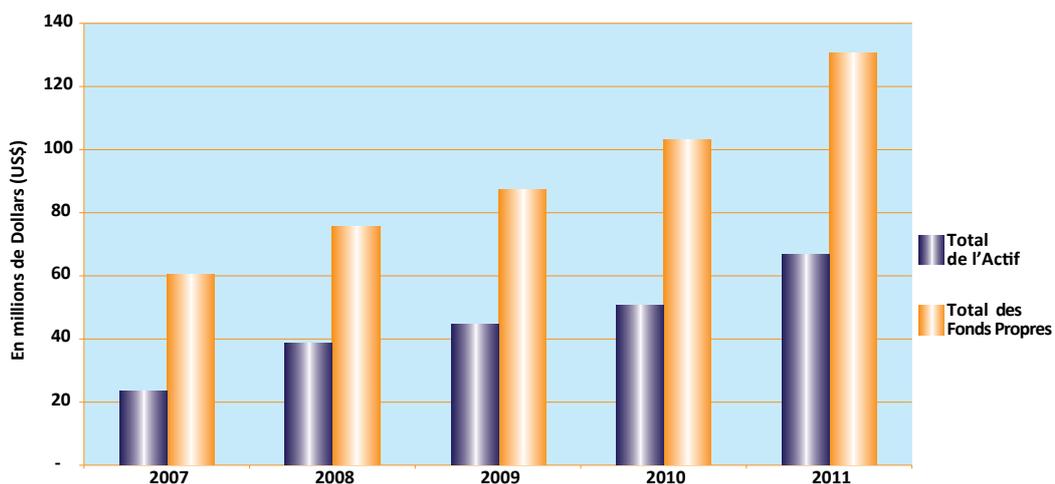
### PRIMES BRUTES ET NETTES



### RESULTAT NET ET DIVIDENDES



### TOTAL DE L'ACTIF ET TOTAL DES FONDS PROPRES



## Rapport du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter le rapport annuel de ses activités et les comptes apurés au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 qui reflètent la situation réelle des opérations de la Compagnie. Le présent Rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

### PRINCIPALES ACTIVITES

La Compagnie réassure tous les risques souscrits dans les branches Vie et Risques Divers (Non-vie), en vertu des dispositions de l'alinéa 1 de l'Article 5 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

Les activités sont réparties selon les catégories de risques ci-après:

- Immobilier
- Accidents corporels
- Automobile
- Risques maritimes (marchandises et coque de navire)
- Risques aériens
- Réassurance Vie

### RESULTATS DE L'EXERCICE ET DIVIDENDE RECOMMANDE

Le bénéfice net réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2011 a été de 8,78 millions de Dollars américains (US\$), contre 5,25 millions de Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice 2010. Le dividende recommandé par le Conseil d'administration à soumettre pour approbation à l'Assemblée générale pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 est de 1.573.200 Dollars américains (US\$) contre 1.311.000 Dollars américains (US\$) pour l'exercice 2010.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des membres de l'actuel Conseil d'administration figurent à la page 2.

### Cessation d'appartenance au Conseil d'administration en cours d'exercice

M. Iddi Khamis Haji de Tanzanie, Administrateur suppléant de M. Justine Mwandu, a cessé de faire partie du Conseil d'administration de la Compagnie au courant de l'exercice passé. Le Conseil d'administration adresse ses sincères remerciements à M. Haji pour l'engagement et le dévouement avec lesquels il s'est acquitté de ses obligations vis-à-vis de la Compagnie.

### Désignation de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration

M. Yaw Kuffour de la Banque africaine de développement a été désigné membre de plein droit du Conseil d'administration de la Compagnie en octobre 2011. Son suppléant est M. Patrick Khaemba.

### SECRETARIAT GENERAL DE LA COMPAGNIE

M. Jerry Sogoli est maintenu au poste de secrétaire général de la Compagnie.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES (AUDITEURS EXTERNES)

Le Cabinet d'Experts Comptables Deloitte & Touche a exprimé son désir de continuer à dispenser des services de vérification des comptes de la Compagnie.

### APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES COMPTES FINANCIERS

Le rapport d'exercice et les comptes financiers de la Compagnie ont été approuvés par le Conseil d'administration le 27 mars 2012.

### POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE SECRETAIRE GENERAL  
27 mars 2012

## Rappel des Responsabilités des Administrateurs

En vertu des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE, les Administrateurs ont la responsabilité expresse d'élaborer les comptes de chaque exercice qui ressortent de manière claire et nette la situation des activités de la Compagnie à la fin de l'exercice ainsi que le résultat dudit exercice. A cet effet, aux termes dudit Article, il est demandé aux Administrateurs de veiller à ce que les documents comptables soient bien tenus et que ces derniers reflètent avec une exactitude indiscutable, et à n'importe quel moment, la situation financière de l'entreprise. Ils sont également responsables de la préservation des immobilisations (du patrimoine) de la Compagnie.

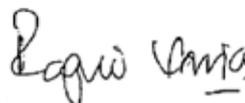
Les Administrateurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective et claire des comptes financiers de la Compagnie, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers, dans le strict respect des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et en vertu des procédures de vérification interne des comptes établies par les administrateurs eux-mêmes qui les jugent indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Les Administrateurs assument par ailleurs la responsabilité des comptes financiers de l'exercice qui ont été élaborés conformément aux procédures comptables appropriées appuyées par des sondages et des estimations rationnels et avisés, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company). Les Administrateurs estiment que les comptes financiers reflètent objectivement honnêtement la situation financière de la Compagnie et ses résultats d'exploitation. Ils reconnaissent par ailleurs leur responsabilité en matière de préservation des documents comptables auxquels l'on peut recourir lors de l'élaboration des comptes financiers, conformément aux procédures internes de vérification des comptes.

Rien, au regard de ce qui précède ne semble suggérer aux Administrateurs que la Compagnie ne maintiendra pas le niveau élevé de ses opérations d'ici les douze (12) prochains mois.



-----  
Dr. Michael Gondwe  
Le Président



-----  
Rajni Varia  
Le Directeur général

27 mars 2012

## **RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA ZEP-RE (PTA REINSURANCE COMPANY)**

Nous avons vérifié les comptes financiers de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) figurant dans les pages 22 à 73 qui englobent le bilan de la Compagnie à la date du 31 décembre 2011, le Compte des Résultats, le Compte des Variations des Fonds Propres et l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie au titre de l'exercice clôturé, ainsi que le résumé des principes comptables fondamentaux et des différentes notes explicatives.

### *Responsabilités respectives des Administrateurs pour les comptes financiers*

Les Administrateurs de la Compagnie sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et en vertu des procédures de vérification interne des comptes établies par les administrateurs eux-mêmes qui les jugent indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

### *Responsabilité des Commissaires aux Comptes*

Notre responsabilité consiste à exprimer notre opinion sur ces comptes financiers en nous fondant sur les comptes vérifiés. Nous avons procédé à la vérification des comptes conformément aux Normes internationales de vérification des comptes. Ces normes exigent le respect de l'éthique professionnelle ainsi que la programmation et l'exécution du travail de manière à éviter absolument l'apparition, dans les comptes, des erreurs significatives.

La vérification des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des comptes en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des comptes de la Compagnie. Le contrôle des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des comptes financiers.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les comptes vérifiés.

### *Notre opinion*

A notre avis, les états financiers ci-après présentent une perspective honnête et véritable de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats d'exploitation et de la situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).



**Cabinet d'Experts Comptables (Kenya)**

**27 mars 2012**

**Nairobi**

## Compte de Resultat Consolidé au Titre de l'Exercice Clôturé au 31 Décembre 2011

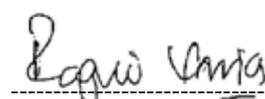
	Notes	2011 US\$	2010 US\$
Primes brutes souscrites	3	63.536.571	59.843.116
Moins primes de rétrocession		(13.690.212)	(13.800.348)
Primes nettes souscrites		49.846.359	46.042.768
Mouvement du fonds de primes nettes non encaissées	26	(3.356.552)	(1.681.560)
Primes nettes encaissées		46.489.807	44.361.208
Revenu des placements/investissements	4	5.583.515	4.430.022
Revenus provenant des opérations de courtage		4.757.737	5.138.517
Revenus divers		742.341	548.487
<b>Revenu total</b>		<b>57.573.400</b>	<b>54.478.234</b>
Sinistres bruts survenus	5	31.450.815	32.871.089
Moins les montants remboursables des rétrocessionnaires		(5.347.441)	(5.773.331)
<b>Sinistres nets survenus</b>		<b>26.103.374</b>	<b>27.097.758</b>
Frais d'exploitation et frais divers	6	5.261.104	5.754.120
Frais de courtage exigibles		17.432.094	16.379.094
<b>Dépenses totales</b>		<b>48.796.572</b>	<b>49.230.972</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>8.776.828</b>	<b>5.247.262</b>
<b>Divers revenus (pertes) consolidés au titre de l'exercice</b>			
Bénéfice (Perte) réalisé(e) sur la réévaluation des immobilisations	23	38.705	(59.094)
Bénéfice (Perte)/net(te) réalisé(e) sur les actifs financiers destinés à la vente	12	(831.943)	551.027
Perte réalisée en devises fortes sur la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	12	(174.992)	(87.066)
Total des divers bénéfices (pertes) consolidés réalisés au cours de l'exercice		(968.230)	404.867
<b>Résultat total consolidé réalisé au cours de l'exercice</b>		<b>7.808.598</b>	<b>5.652.129</b>
Résultat par action :			
Résultat de base et dilué	7	0,287	0,174

## Etat de la Situation Financière (Bilan) Au 31 Decembre 2011

	Notes	2011 US\$	2010 US\$
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations	9	1.249.325	1.350.223
Actifs incorporels	10	32.340	-
Immobilisations en placement	11	12.566.403	11.981.943
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	12	3.603.313	4.550.028
Créances découlant des contrats de réassurance	13	10.956.838	8.070.459
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes	14	1.769.417	2.066.665
Portefeuille-Passif technique des rétrocessionnaires	15	11.120.473	9.683.597
Créanciers divers	16	1.857.206	1.373.855
Dépenses pour achats comptabilisés d'avance	17	6.957.846	6.085.319
Effets publics arrivés à terme	18	24.271.549	7.156.274
Liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	19	55.065.875	49.837.655
Banque et Caisse (Trésorerie)	20	886.538	954.352
<b>Total de l'actif</b>		<b>130.337.123</b>	<b>103.110.370</b>
		=====	=====
<b>PASSIF ET FONDS PROPRES</b>			
<b>CAPITAL ET RESERVES</b>			
Capital social	22	36.405.708	30.514.101
Prime d'émission d'actions	22	5.175.298	895.756
Réserve de réévaluation des immobilisations	23	190.905	152.200
Réserve estimée à la valeur réelle destinée à la vente	23	(1.367.406)	(360.471)
Bénéfices non redistribués	24	26.251.514	18.785.686
<b>Fonds propres</b>		<b>66.656.019</b>	<b>49.987.272</b>
		-----	-----
<b>PASSIF</b>			
Passif découlant des contrats de réassurance	25	33.976.118	27.204.105
Réserve sur primes non encaissées	26	20.708.199	18.092.905
Revenu différé	27	66.015	66.830
Créances découlant des régimes de rétrocession	28	5.042.438	4.033.648
Liquidités en dépôt dues aux rétrocessionnaires		226.651	311.383
Recettes des commissions de rétrocession comptabilisées d'avance	29	2.009.930	2.120.655
Débiteurs divers	30	1.615.191	1.291.739
Dividendes exigibles	31	36.562	1.833
<b>Total du passif</b>		<b>63.681.104</b>	<b>53.123.098</b>
		-----	-----
<b>Total des fonds propres et du passif</b>		<b>130.337.123</b>	<b>103.110.370</b>
		=====	=====

Les comptes financiers figurant dans les pages 22 à 73 ont été approuvés par le Conseil d'Administration et signés pour son compte par: 27 mars 2012.

  
-----  
Le Président:

  
-----  
Le Directeur général

**Tableau de Variation des Capitaux Propres**

	Notes	Capital social US\$	Prime d'émission d'actions US\$	Réserve de réévaluation d'immobilisations US\$	Réserve estimée à la juste valeur destinée à la vente US\$	Bénéfices non redistribués US\$	Total US\$
Titres de participation émis au courant de l'exercice	22	494.377	548.759	-	-	-	1.043.136
Dividendes déclarés au titre de l'exercice 2009	31	-	-	-	-	(1.200.000)	(1.200.000)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés au titre de l'exercice 2009	31	8.449	9.378	-	-	-	17.827
Total consolidé du bénéfice (de la perte) réalisé(e) au titre de l'exercice		-	-	(59.094)	463.961	5.247.262	5.652.129
<b>Au 31 décembre 2010</b>		<b>30.514.101</b>	<b>895.756</b>	<b>152.200</b>	<b>(360.471)</b>	<b>18.785.686</b>	<b>49.987.272</b>
Au 1er janvier 2011		30.514.101	895.756	152.200	(360.471)	18.785.686	49.987.272
Titres de participation émis au courant de l'exercice	22	5.602.248	3.958.352	-	-	-	9.560.600
Dividendes déclarés au titre de l'exercice 2010	31	-	-	-	-	(1.311.000)	(1.311.000)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés au titre de l'exercice 2010	31	289.359	321.190	-	-	-	610.549
Total consolidé du bénéfice (de la perte) réalisé(e) au titre de l'exercice		-	-	38.705	(1.006.935)	8.776.828	7.808.598
<b>Au 31 décembre 2011</b>		<b>36.405.708</b>	<b>5.175.298</b>	<b>190.905</b>	<b>(1.367.406)</b>	<b>26.251.514</b>	<b>66.656.019</b>

## Etat De Variation Des Flux De La Trésorerie Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011

	Notes	2011 US\$	2010 US\$
<b>TRESORERIE GENEREE PAR L'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice d'exploitation		8.776.828	5.247.262
Ajustement des :			
Perte (Bénéfice) sur cession d'immobilisations		(780)	(1.168)
Perte sur cession de titres de participation cotés à la bourse		168.955	-
Bénéfice net sur immobilisations en placement	4	(583.583)	(593.298)
Amortissements	9	184.257	191.446
Amortissement des actifs incorporels	10	8.085	98.892
Différence de change sur la réévaluation des immobilisations en placement	11	-	648.381
Amortissement des recettes comptabilisées d'avance	27	(815)	(815)
Variations :			
De la réserve des primes non encaissées		2.615.294	1.748.025
Du passif découlant des contrats de réassurance		6.772.013	7.175.978
Des liquidités en dépôt chez les compagnies cédantes		297.248	(323.165)
Des dépôts dus aux rétrocessionnaires		(84.732)	(5.008)
Des créances découlant des contrats de réassurance		(2.886.379)	(2.314.142)
Des engagements techniques des rétrocessionnaires		(1.436.876)	(2.463.898)
Créances découlant des régimes de rétrocession		1.008.790	698.891
Des dépenses pour achats comptabilisés d'avance (ACA)		(872.527)	(555.019)
Des recettes des commissions de rétrocession comptabilisées d'avance (RCRCA)		(110.725)	423.104
Des créanciers divers		(483.351)	(994.698)
Des débiteurs divers		323.452	428.554
<b>Trésorerie nette générée par l'exploitation</b>		<b>13.695.154</b>	<b>9.409.322</b>
<b>TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS</b>			
Acquisition des immobilisations	9	(45.169)	(148.647)
Acquisition de logiciels (Actifs incorporels)	10	(40.425)	-
Acquisition d'immobilisations en placement	11	(877)	-
Acquisition des titres de participation	12	(875.117)	(1.736.131)
Acquisition des effets publics arrivés à terme		(13.138.856)	-
Recettes générées par les effets publics arrivés à terme		489.056	712.201
Recettes générées par la cession d'immobilisations		1.295	18.250
Recettes générées par la cession des titres de participation cotés à la bourse		645.942	-
<b>Trésorerie nette utilisée pour les placements de fonds</b>		<b>(12.964.151)</b>	<b>(1.154.327)</b>
<b>TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS</b>			
Revenu des émissions d'actions		9.560.600	1.043.136
Dividendes redistribués	31	(665.722)	(1.182.173)
<b>Trésorerie nette (utilisée pour)/générée par les placements de fonds</b>		<b>8.894.878</b>	<b>(139.037)</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS</b>			
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 1ER JANVIER</b>		<b>50.835.724</b>	<b>42.719.766</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 31 DECEMBRE</b>	<b>34</b>	<b>60.461.605</b>	<b>50.835.724</b>

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011

### 1 PROCEDURES COMPTABLES

Les principales procédures comptables adoptées dans l'élaboration des présents comptes financiers sont énoncées dans les lignes suivantes. Ces procédures comptables, sauf indication contraire, ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

Dans le cadre de la publication des présents comptes, conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), par compte du bilan, il faudrait dorénavant entendre état de la situation financière et par compte de résultat de l'exercice, il faudrait entendre Compte de résultat consolidé de l'exercice.

#### a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers

Les présents comptes financiers de la Compagnie ont été élaborés dans le strict respect des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers.

#### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS)

(i) *Nouvelles normes pertinentes et amendements des normes publiées appliquées au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011*

La nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) ci-après a été appliquée au courant du présent exercice et ne comporte aucune incidence concrète sur les montants déclarés dans les présents comptes financiers.

Amendements des dispositions du Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité (IAS 1) afférentes à la Présentation des Comptes financiers (dans le cadre du perfectionnement de la version des Normes internationales de présentation des rapports financiers/IFRS publiée en 2010)

Les amendements introduits dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité (IAS 1) précisent qu'une société peut choisir de procéder à une analyse des autres éléments du résultat d'exploitation/consolidé par poste comptable dans le compte de variation des capitaux propres ou dans les annexes des comptes/états financiers sans que, pour autant, ces amendements aient des répercussions sur les comptes financiers de la Compagnie.

Dispositions du Chapitre 24 des Normes internationales de comptabilité (IAS 24) afférentes aux Informations relatives aux parties liées (dans le cadre de la version révisée des Normes internationales de comptabilité publiée en 2009)

Les dispositions du Chapitre 24 des Normes internationales de comptabilité (IAS 24), dans le cadre de la version révisée publiée en 2009, ont introduit des changements dans les deux aspects suivants : (a) les dispositions du Chapitre 24 des Normes internationales de comptabilité/IAS 24 (conformément à la version révisée publiée en 2009) ont modifié la définition de parties liées ;et (b) les dispositions du Chapitre 24 des Normes internationales de comptabilité (IAS 24) ont, dans le cadre de la version révisée publié en 2009, introduit une exemption partielle des exigences de publication de l'information financière pour les entreprises contrôlées par les gouvernements. La Compagnie (ZEP-RE) est, en effet, une société contrôlée par des gouvernements. Aussi, l'application de la définition révisée de la notion de partie liée énoncée dans le Chapitre 24 des Normes internationales de comptabilité (IAS 24) conformément à la version révisée publiée en 2009, n'a pas, au courant du présent exercice, donné lieu à la détermination des parties liées qui n'ont pas été désignées comme telles dans le cadre la version précédente des Normes internationales de comptabilité.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

##### (i) Nouvelles normes pertinentes et amendements des normes publiées appliquées au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 (Suite)

Amendements des dispositions du Chapitre 32 des Normes internationales de comptabilité (IAS 32) afférentes au Classement des Droits de souscription émis

Les présents amendements concernent le classement de certains droits de souscription libellés en devises fortes soit à titre d'instruments de capitaux propres, soit à titre d'éléments du passif financier. Dans le cadre des modifications introduites dans le présent chapitre, les droits, les options et les bons de souscription émis par un organisme en vue de permettre à ses détenteurs d'acquérir un nombre fixe d'instruments de capitaux de l'organisme pour un montant fixe de n'importe quelle monnaie sont classés comme instruments de capitaux propres dans les comptes financiers de l'organisme, étant entendu que l'offre faite prend en compte l'ensemble de ses propriétaires actuels appartenant à la classe des détenteurs d'instruments de capitaux propres non dérivés. Avant l'introduction des modifications concernées dans le Chapitre 32 des Normes internationales de comptabilité (IAS 32), les droits, les options et les bons de souscription émis en vue d'acquérir un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de l'organisme pour un montant fixe libellé en devise forte, étaient classés dans les instruments de capitaux propres dérivés. Les amendements nécessitent une application rétrospective. L'application des amendements n'a eu aucune incidence sur les montants déclarés dans l'exercice actuel et les exercices précédents car la Compagnie n'a émis aucun instrument de cette nature.

Amendements des dispositions du Chapitre 14 Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 14) afférentes au paiement anticipé d'une exigence de financement minimal

Les dispositions du Chapitre 14 du Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 14) traitent de l'échéance à laquelle les remboursements ou les réductions des futures contributions devraient être considérés comme disponibles conformément aux dispositions du Paragraphe 58 du Chapitre 19 des Normes internationales de comptabilité (IAS 19) ; de la manière dont les exigences de financement minimal pourraient se répercuter sur la disponibilité de réduction des contributions futures ; et de la période à laquelle les exigences de financement minimal pourraient donner lieu à un passif. Les amendements actuels introduits dans les Normes internationales de comptabilité autorisent la comptabilisation d'un élément d'actif sous la forme de contributions d'un financement minimal payées d'avance. L'application des amendements ne comporte aucune incidence sur les comptes financiers de la Compagnie

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

##### (i) Nouvelles normes pertinentes et amendements des normes publiées appliquées au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 (Suite)

Dispositions du Chapitre 19 du Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 19) afférentes à l'extinction du passif financier avec les instruments de capitaux propres

L'interprétation fournit les indications nécessaires sur la comptabilisation de l'extinction d'un passif financier par l'émission d'instruments de capitaux propres. Plus précisément, dans le cadre des dispositions du Chapitre 19 du Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 19) les instruments de capitaux propres émis sous le couvert de tels mécanismes seront comptabilisés à leur valeur nette et toute différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée doit être comptabilisée dans le compte de résultat.

L'application des dispositions du Chapitre 19 du Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 19) n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés au courant des exercices et des exercices précédents car la Compagnie n'a entrepris aucune opération de cette nature.

Perfectionnement des dispositions des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) publiées en 2010

L'application de la version perfectionnée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés dans les comptes financiers de la Compagnie.

##### (ii) La nouvelle version amendée des normes et des interprétations en question, mais non encore entrée en vigueur au 31 décembre 2011

Applicable pour les exercices commençant le--- ou après le---

##### Nouvelle version des normes et amendements introduits

Dispositions du Chapitre 1 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 1) afférentes à la Première adoption des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS)– Remplacement du calendrier fixé pour certaines exceptions par 'la date de transition aux Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS)'; et adoption d'une exemption supplémentaire pour les organismes qui se remettent de la grave hyperinflation.

1er juillet 2011

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(ii) *La nouvelle version amendée des normes et des interprétations en question, mais non encore entrée en vigueur au 31 décembre 2011 (Suite)*

Dispositions du Chapitre 7 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 7) afférentes à la Présentation des instruments financiers : – Amendements visant à améliorer la présentation de l'information financière concernant les transferts des actifs financiers 1er juillet 2011

Dispositions du Chapitre 7 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 7) afférentes à la Présentation des Instruments financiers – Amendements visant à améliorer la présentation de l'information financière concernant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 7 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 7) afférentes à la présentation des instruments financiers – Amendements visant à exiger la présentation de l'information financière concernant l'application, pour la première fois, des Dispositions du Chapitre 9 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 9) 1er janvier 2013 ou alors, lors de l'entrée en vigueur des Dispositions de IFRS 9

Dispositions du Chapitre 9 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 9) afférentes aux Instruments financiers – Classement et évaluation des actifs financiers 1er janvier 2015

Dispositions du Chapitre 9 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 9) afférentes aux Instruments financiers – Comptabilisation et décomptabilisation des passifs financiers 1er janvier 2015

Dispositions du Chapitre 10 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 10) afférents aux états financiers consolidés. 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 11 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 11) afférentes aux Accords de coentreprise 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 12 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 12) afférentes à la présentation de l'information financière concernant les intérêts dans d'autres organismes 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation de l'information financière (IFRS 13) afférentes à l'estimation de la juste valeur 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité (IAS 1) afférentes à la Présentation des états financiers, notamment la présentation des autres éléments du résultat global/consolidé 1er juillet 2012

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(ii) *La nouvelle version amendée des normes et des interprétations en question, mais non encore entrée en vigueur au 31 décembre 2011 (Suite)*

Dispositions du Chapitre 12 des Normes internationales de comptabilité (IAS 12) afférentes à l'impôt sur le revenu, notamment l'Amendement de portée limité (récupération des actifs sous-jacents) 1er janvier 2012

Dispositions du Chapitre 19 des Normes internationales de comptabilité (IAS 19) afférentes aux Avantages de l'employeur (au titre de l'exercice 2011) 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 27 des Normes internationales de comptabilité (IAS 27) afférentes aux Etats financiers distincts (au titre de l'exercice 2011) 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 28 des Normes internationales de comptabilité (IAS 28) afférentes aux Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises (au titre de l'exercice 2011) 1er janvier 2013

Dispositions du Chapitre 32 des Normes internationales de comptabilité (IAS 32) afférentes à la Présentation de l'information concernant les Instruments financiers, notamment les amendements relatifs aux modalités d'application de la compensation des actifs financiers et des passifs financiers 1er janvier 2014

##### *Nouvelle interprétation*

Dispositions du Chapitre 20 du Rapport du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC 20) afférentes aux Frais de découvertures engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert. 1er janvier 2013

(iii) *Impact effectif de la nouvelle version amendée des normes de présentation et des interprétations des états financiers sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 et sur les exercices ultérieurs.*

#### • **Dispositions du Chapitre 7 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS 7) afférentes à la présentation des Etats financiers**

Les amendements introduits dans les dispositions du Chapitre 7 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 7) visent à renforcer les paramètres de présentation de l'information financière pour les opérations concernant les transferts d'actifs financiers. L'objectif de ces amendements est d'accroître la transparence en matière d'exposition aux risques financiers lors du transfert d'un risque financier mais le transfert conserve un certain niveau d'exposition permanente de l'élément d'actif au risque. La divulgation des amendements s'impose nécessairement lorsque la répartition des actifs financiers ne s'effectue pas de manière uniforme tout le long de l'exercice.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(iii) *Impact effectif de la nouvelle version amendée des normes de présentation et des interprétations des états financiers sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 et sur les exercices ultérieurs (Suite)*

Les administrateurs ne prévoient pas que les amendements introduits dans le Chapitre 7 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 7) auront une incidence significative sur la divulgation des informations financières de la Compagnie.

#### • Dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS 9) afférentes aux Instruments financiers

Les Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers (IFRS 9) afférentes aux Instruments Financiers publiées en novembre 2009 et amendées en octobre 2010 préconisent de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers et de décomptabilisation des passifs financiers.

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers (IFRS 9) prônent que tous les actifs financiers comptabilisés dans la rubrique d'application des dispositions du Chapitre 39 des Normes Internationales de Comptabilité (IAS 39) relatif aux Instruments Financiers et notamment la section sur la Comptabilisation et l'Evaluation doivent être, par la suite, évalués au coût d'amortissement ou à la valeur réelle. Pour être plus précis, les placements par emprunt qui sont détenus dans un modèle d'entreprise dont l'objectif est d'engranger les flux de trésorerie contractuels, et qui dispose par ailleurs des flux de trésorerie contractuels uniquement constitués de paiements du principal montant emprunté et des intérêts sur le capital en circulation sont généralement évalués au coût d'amortissement à la clôture des exercices financiers ultérieurs. L'ensemble des autres placements par emprunt/endettement et des placements en actions sont évalués à leur valeur réelle à la fin des exercices financiers ultérieurs.

L'effet le plus important des Dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers concernant la classification et l'évaluation des passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de la valeur réelle d'un élément du passif financier (comptabilisé à la valeur réelle, conformément au résultat de l'exercice) imputable aux variations intervenues dans l'évaluation du risque de solvabilité associé à cet élément du passif. Plus précisément, selon les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers, et s'agissant notamment des éléments du passif financier comptabilisés à la juste valeur selon l'estimation du résultat de l'exercice, le montant de la variation de la valeur réelle de l'élément du passif financier qui est imputable aux variations du risque de solvabilité de cet élément du passif est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, à moins que la comptabilisation des effets découlant des variations du risque de solvabilité de l'élément du passif dans le compte de résultat consolidé entraîne la création ou l'agrandissement d'une incompatibilité comptable notoire dans le résultat de l'exercice.

Le reclassement des variations de la valeur réelle imputables au risque de solvabilité d'un élément du passif financier ne s'effectue pas ultérieurement dans le compte de résultat de l'exercice. Dans le cadre des dispositions du Chapitre 39 des Normes Internationales de Comptabilité, les procédures antérieures préconisaient que la totalité du montant de la variation de la valeur réelle de l'élément du passif financier soit comptabilisé à la valeur réelle, conformément au résultat d'exercice de la Compagnie.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(iii) *Impact effectif de la nouvelle version amendée des normes de présentation et des interprétations des états financiers sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 et sur les exercices ultérieurs (Suite)*

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers sont applicables à compter du 1er janvier 2015, à la seule différence que toute application anticipée de ces procédures comptables (avant leur entrée en vigueur effective) est autorisée.

La Compagnie n'a pas encore procédé à l'évaluation intégrale des dispositions du Chapitre 9 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 9) et se propose d'adopter les dispositions du Chapitre 9 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 9) au plus tard au courant de l'exercice commençant le 1er janvier 2015.

- **Dispositions du Chapitre 12 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 12) afférentes à la divulgation/publication des intérêts détenus dans d'autres organismes**

Le Chapitre 12 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 12) traite des normes de présentation/divulgation de l'information financière et s'applique aux organismes qui détiennent des intérêts dans des sociétés filiales, aux accords de coentreprises et/ou aux organismes structurés non consolidés. D'une manière générale, les exigences de divulgation de l'information financière dans le cadre des dispositions du Chapitre 12 des Normes internationales de présentation des rapports financiers sont plus étendues que celles que prévoient les normes actuelles.

- **Dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) afférentes aux estimations de la juste valeur**

Les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) remplacent, par une seule norme, les indications en vigueur sur l'estimation de la juste valeur énoncées dans les manuels actuels de comptabilité traitant des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS). Les normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) constituent l'aboutissement des initiatives conjointes du Bureau international des normes comptables (IASB) et du Comité des normes comptables et financières (FASB) visant à élaborer un cadre convergé d'évaluation à la juste valeur. Les normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) définissent la juste valeur, arrêtent les critères de leur détermination et prescrivent la divulgation de l'information sur les évaluations de la juste valeur. Il y a, toutefois, lieu de préciser que les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) n'introduisent aucune modification dans les critères de détermination des éléments à évaluer ou présenter à la juste valeur.

Les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) s'appliquent lorsque l'une des normes de présentation des rapports financiers prescrit ou autorise les évaluations à la juste valeur ou la divulgation de l'information sur les critères d'évaluation de la juste valeur (et les estimations, telles que la juste valeur diminuée des coûts de vente, sur la base de la juste valeur ou de la divulgation de ces critères d'évaluation).

A quelques exceptions près, la norme précise les organismes censés classer ces estimations selon les critères de hiérarchie de juste valeur fondés sur les données d'entrée :

- Niveau 1 – les prix cotés sur les marchés actifs pour les éléments identiques de l'actif ou du passif auxquels l'organisme peut avoir accès à la date d'estimation ;
- Niveau 2 – les données d'entrée autres que les prix cotés sur les marchés actifs y compris dans le Niveau 1 qui sont directement ou indirectement observables pour les éléments de l'actif ou du passif.
- Niveau 3 – les données d'entrée non observables pour les éléments d'actif ou du passif.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(iii) Impact effectif de la nouvelle version amendée des normes de présentation et des interprétations des états financiers sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 et sur les exercices ultérieurs (Suite)

- **Dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) afférentes aux estimations de la juste valeur (Suite)**

Le champ d'application du Chapitre 13 des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS 13) est vaste et couvre aussi bien les rubriques des instruments financiers que celles des instruments non financiers pour lesquelles les Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) prescrivent ou autorisent les estimations de la juste valeur et la divulgation de l'information sur les critères d'estimation de la juste valeur, hormis dans les circonstances bien déterminées. D'une manière générale, les paramètres de divulgation de l'information financière énoncés dans le Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) sont plus étendus que les spécifications des normes actuellement en vigueur. A titre d'exemple, les divulgations quantitatives et qualitatives des estimations de la juste valeur fondées sur la hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux actuellement ne concernent que les instruments financiers définis dans le cadre des Instruments financiers énoncés dans le Chapitre 7 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 7). Les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) permettront d'étendre la divulgation de l'information financière relative aux estimations de la juste valeur pour englober dans son champ d'application l'ensemble des actifs et des passifs financiers.

Les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS 13) entreront en vigueur le 1er janvier 2013, étant entendu que toute application avant les délais prescrits est autorisée.

La Compagnie n'a pas encore procédé à l'évaluation intégrale de l'impact des dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) sur les montants déclarés dans les états financiers, ni défini les limites de divulgation des informations relatives aux états financiers et se propose d'adopter les dispositions du Chapitre 13 des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS 13) au plus tard au courant de l'exercice commençant le 1er janvier 2013.

- **Présentation des postes des autres rubriques du Résultat global/consolidé (Amendement des dispositions du Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité/IAS 1)**

Introduction des modifications suivantes dans le Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité (IAS 1) relatif à la Présentation des Etats financiers aux fins de révision des modalités de présentation des éléments des autres rubriques du Résultat global.

Les amendements:

- Préserver les amendements introduits en 2007 dans le Chapitre 1 des Normes internationales de comptabilité (IAS 1) visant à exiger la présentation simultanée du résultat d'exploitation d'un organisme de concert avec les autres rubriques du résultat global, soit à titre de compte unique de résultat global, soit à titre de compte distinct de résultat d'exploitation et de compte de résultat global - au lieu de préconiser un compte de résultat unique et permanent comme le propose le projet de présentation des états financiers.
- Exiger que les organismes regroupent les éléments présentés dans d'autres rubriques du Résultat global selon l'éventualité de leur reclassement, par la suite, dans le compte de résultat d'exploitation, c'est-à-dire, d'un côté, les comptes susceptibles de reclassement, et de l'autre, les comptes non éligibles au reclassement.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (a) Déclaration de conformité aux Normes de Présentation des Rapports Financiers (Suite)

##### Application de la nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) (Suite)

(iii) *Impact effectif de la nouvelle version amendée des normes de présentation et des interprétations des états financiers sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 et sur les exercices ultérieurs (Suite)*

- Exiger la présentation, avant imposition, des comptes associés aux impôts, et ce, de manière distincte, pour chacun des deux groupes des autres rubriques du compte de Résultat global (sans toutefois changer l'option de présenter les autres rubriques du Compte de résultat global, soit avant imposition, soit déduction faite des impôts).

Les amendements ci-dessus s'appliquent, de manière générale pour les exercices qui commencent au plus tôt à partir du 1er juillet 2012. La Compagnie appliquera ces amendements de manière prospective. Les administrateurs de la Compagnie prévoient que ces modifications n'auront aucune incidence concrète sur les comptes financiers de la Compagnie.

(iv) *Adoption anticipée des normes*

La Compagnie n'a pas procédé à l'application anticipée des normes nouvelles ou amendées au courant de l'exercice.

#### (b) Base de l'élaboration des comptes

Les présents états financiers ont été élaborés conformément aux Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. Les comptes sont libellés en Dollars américains (US\$) et élaborés sur la base de la conversion de leur valeur d'origine, en prenant en compte les modifications introduites par la réévaluation de certaines immobilisations et le report des immobilisations en placement et des éléments d'actifs destinés à la vente estimés à leur valeur réelle et des actifs amortis estimés à leurs montants résiduels

L'élaboration des états financiers dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers nécessite le recours aux estimations et aux postulats qui déterminent les montants enregistrés des éléments d'actif et du passif ainsi que la déclaration des éléments éventuels de l'actif et du passif à la date des états financiers, et les montants enregistrés des recettes et des dépenses au courant de l'exercice comptable concerné. Malgré le fait que ces estimations reposent sur les meilleures informations détenues par les Administrateurs en matière d'actions et d'événements ayant trait à cet exercice, les résultats réels peuvent, en dernière analyse, s'avérer différents de ces estimations. C'est la raison pour laquelle la remise en question de ces estimations et hypothèses de travail s'impose de temps en temps en vue de coller aux réalités du jour

#### (c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'exploitation

i) *Souscription de primes*

La comptabilisation des primes brutes souscrites et de leurs charges connexes se fonde sur les rapports des compagnies cédantes.

Les primes relevant d'une période à risqué expiré sont considérées comme acquises et comptabilisées comme des recettes encaissées au courant de la période, à l'inverse de la prime afférente à la période restant à courir du risque qui, elle, est considérée comme une provision pour prime non acquise.

Les commissions perçues sont comptabilisées à titre de recettes effectives réalisées au courant de l'exercice où elles ont été encaissées.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'exploitation (Suite)

##### ii) *Rétrocessions*

Les primes de rétrocession exigibles sont comptabilisées au titre des périodes correspondant respectivement à l'échéance de l'encaissement du revenu de prime et au moment de la survenance du sinistre.

La Compagnie utilise les mécanismes de rétrocession aux fins d'accroissement de sa capacité globale de souscription, de diversification de son risque de réassurance et de réduction de son risque de sinistre sur la réassurance présumée, du fait d'une catastrophe. La cession des risques aux rétrocessionnaires ne dispense pas l'entreprise de ses obligations de couverture de risques contractées envers les sociétés cédantes. La Compagnie est censée évaluer de manière systématique la situation financière de ses rétrocessionnaires. Les primes et les sinistres cédés dans le cadre des contrats/traités de rétrocession sont comptabilisés à titre de réductions des primes acquises et de sinistres survenus. Les montants recouvrables auprès des rétrocessionnaires ou redevables à ces derniers sont estimés de manière cohérente avec les montants associés aux contrats de réassurance rétrocédés et conformément aux termes et conditions de chaque contrat de rétrocession. Les passifs de rétrocession sont essentiellement constitués de primes exigibles pour les contrats de rétrocession et sont comptabilisés comme une dépense à l'échéance.

La portion des sinistres des rétrocessionnaires en attente de règlement et les provisions pour primes non acquises sont comptabilisées dans le compte de bilan

##### iii) *Sinistres encourus*

Les sinistres encourus englobent les sinistres payés au courant de l'année ainsi que les changements intervenus dans la provision des sinistres à payer. Les sinistres payés représentent l'ensemble des règlements effectués au courant de l'année, qu'il s'agisse des accidents survenus au courant de l'exercice concerné que de ceux qui se sont produit auparavant. Les sinistres à payer représentent l'estimation au coût le plus élevé des règlements de l'ensemble des sinistres découlant des accidents survenus avant la date de l'élaboration des comptes de bilan, mais non réglés à cette date. Les sinistres à payer sont calculés sur la base des meilleures informations disponibles au moment de la clôture des écritures de l'exercice et comportent la provision des sinistres survenus mais non déclarés (SSND).

##### iv) *Coûts d'acquisition différés (CAD) et revenu différé des commissions de rétrocession (RDCR)*

Les coûts d'acquisition différés et les revenus différés des commissions de rétrocession englobent les commissions de rétrocession d'assurance, les frais de courtage et diverses dépenses connexes encourues et les recettes qui ont trait à des polices d'assurance non expirées à la clôture de l'exercice.

Les présents coûts et recettes sont comptabilisés sur la période au courant de laquelle sont perçues les recettes correspondantes.

##### v) *Revenus d'intérêts (Intérêts créditeurs)*

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du temps écoulé en prenant en compte le rendement effectif sur le capital impayé.

##### vi) *Revenus de dividendes*

Les dividendes sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel est convenu le droit de recevoir le paiement

##### vii) *Revenus locatifs*

Les revenus de location sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel ils ont été encaissés.

Tous les revenus de placement sont imputés déduction faite des frais de placement.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (d) Conversion des monnaies

##### *i) Monnaie de transaction et de présentation des comptes*

En dépit de la domiciliation de la Compagnie au Kenya dont la monnaie officielle de transaction est le Shilling kenyan (Ksh), le rayon d'activités de la Compagnie s'étend sur plusieurs pays, ce qui contraint la ZEP-RE à opérer avec plusieurs monnaies nationales. Pour cette raison, la Compagnie a adopté le dollar américain (US\$) comme monnaie de support et de comptabilisation de ses prestations commerciales.

##### *ii) Transactions et soldes de clôture*

Les différentes opérations commerciales effectuées au courant de l'exercice en devises différentes du Dollar des Etats Unis d'Amérique (US\$) sont converties aux taux de change en vigueur lors de l'exécution des contrats commerciaux. Les profits ou les pertes découlant de ces opérations commerciales sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

Les éléments monétaires de l'Actif et du Passif de la Compagnie libellés en différentes monnaies fonctionnelles des Etats membres sont convertis en dollars des Etats Unis d'Amérique (Dollar américain/US\$) en utilisant la méthode du taux de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés dans ces monnaies fonctionnelles sont reconvertis aux taux en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués au coût historique d'une monnaie autre que le dollar américain (US\$) ne sont pas reconvertis.

Les soldes de clôture sont convertis en Dollars des Etats Unis d'Amérique aux taux en vigueur lors de l'élaboration du bilan. Les profits ou pertes de conversion correspondant aux actifs réalisables à court terme et aux engagements à court terme sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

#### (e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la Compagnie, dans l'ensemble, sont, à l'origine, comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les immeubles bâtis et les propriétés foncières sont par conséquent comptabilisés à leur valeur commerciale, établie sur la base des estimations triennales calculées par des Experts immobiliers indépendants, déduction faite de la valeur d'amortissement. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées sur la base du coût historique, déduction faite de la valeur d'amortissement.

Les augmentations de valeur constatées dans le montant de report des terrains et immeubles découlant des réévaluations sont crédités au compte de la réserve de réévaluation. Les diminutions de valeur censées compenser les augmentations précédentes du même élément d'actif sont imputées dans le compte de la réserve de réévaluation. Toutes les autres diminutions de valeur sont comptabilisées dans le Compte de Résultat Consolidé.

Les opérations de réévaluation des immobilisations de la Compagnie s'effectuent avec une régularité telle que les valeurs comptables des actifs immobilisés ne présentent pas de différences substantielles avec les valeurs qui auraient été arrêtées en utilisant la méthode de détermination de la valeur juste à la clôture de chaque exercice.

Tout amortissement cumulé à la date de réévaluation est résorbé par le montant brut d'imputation de l'élément d'actif.

Les propriétés foncières libres ne font l'objet d'aucun amortissement. Les amortissements des autres immobilisations sont calculés sur la base de la méthode linéaire afin de déduire le coût de chaque élément d'actif, ou alors sur la base du montant réévalué, par rapport à la valeur résiduelle en se référant à l'estimation de la durée d'utilisation de l'élément d'actif. L'estimation de la durée d'utilisation de chaque élément d'actif est la suivante:

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (e) Immobilisations corporelles (Suite)

Immeubles	50 ans
Matériel Roulant	4 ans
Mobilier de Bureau et Agencement	8 ans
Equipements de Bureau	8 ans
Ordinateurs	3 ans

La propriété louée à bail est comptabilisée comme un paiement effectué à l'avance et est amortie durant la période de bail.

Un élément des immobilisations corporelles est radié des comptes, soit lors de sa cession, soit lors du constat selon lequel il n'est plus en mesure de fournir le moindre avantage économique supplémentaire que la Compagnie serait en droit d'en attendre, ou, des suites de sa cession. Les gains et les pertes découlant de la radiation des comptes des immobilisations corporelles sont déterminés sur la base de leur valeur comptable. Lors de la cession des actifs réévalués, les montants de la réserve de réévaluation relatif s à cet actif sont transférés aux bénéfices non répartis.

#### (f) Immobilisations incorporelles – Logiciels informatiques

Les licences d'exploitation des logiciels informatiques acquis par la Compagnie sont incorporées dans les matériels/équipements de l'entreprise sur la base des coûts encourus relatifs à l'acquisition et à la mise en service des logiciels spécifiques. Ces coûts respectifs sont amortis en fonction de leurs durées de vie utile estimative (censées ne pas excéder 5 ans).

Les coûts associés au développement ou à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés à titre de dépenses encourues par l'entreprise. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Compagnie, et susceptible de générer des avantages économiques supérieurs aux coûts d'utilisation de plus d'une année, sont imputés dans la rubrique des actifs incorporels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les gains ou les pertes résultant de la radiation des comptes d'un élément d'actifs incorporels sont calculés comme la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'élément d'actifs et sont comptabilisés dans le compte de résultat d'exploitation lors de la radiation des comptes de l'élément d'actifs.

#### (g) Immobilisations en placement

Les immobilisations en placement englobent les propriétés foncières et les immeubles appartenant à la Compagnie destinés à la génération de revenus locatifs et/ou à l'évaluation du capital social de la Compagnie. Elles sont comptabilisées à leur valeur réelle, calculée chaque année par des Experts immobiliers indépendants. L'estimation de la valeur réelle de l'immobilisation est basée sur les prix en vigueur dans le marché réajusté, le cas échéant, en fonction de la différence de nature, de l'état ou de l'emplacement de l'immobilisation précise.

Les immobilisations en placement ne sont pas soumises à l'amortissement. Les variations de leur valeur comptable entre les dates d'enregistrement dans le bilan s'effectuent à travers le Compte de Résultat d'exploitation.

Lors de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable est porté au débit ou au crédit du Compte de Résultat d'exploitation.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (g) Immobilisations en placement (Suite)

La radiation des comptes des immobilisations en placement s'effectue, soit à la suite de leur cession, soit lors de retrait définitif du service sans que son retrait ou sa cession donne lieu à un avantage économique supplémentaire. Lors du retrait ou de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'immobilisation est débitée ou créditée au compte de résultat d'exploitation de l'exercice.

#### (h) Provision pour créances douteuses et irrécouvrables

La constitution des provisions aux fins de couverture des effets à recevoir s'effectue lorsque, de l'avis des administrateurs, le recouvrement de la créance s'avère douteux. L'ensemble des provisions constituées au courant de l'exercice, déduction faite des montants bénéficiant d'une remise et des recouvrements des créances douteuses précédemment passées en pertes et profits et transférées dans le Compte de Résultats d'exploitation. Les créances douteuses sont partiellement ou entièrement passées en pertes et profits après confirmation du montant de la perte.

#### (i) Recettes comptabilisées d'avance

Cette rubrique représente la valeur comptable originale de la propriété foncière de la Compagnie (évaluée par les Experts immobiliers en 1994). Ce terrain non bâti était une donation du gouvernement kenyan à la ZEP-RE. L'amortissement de ce montant est fonction de la période du bail et est évalué net d'imputation au compte de résultat d'exploitation.

#### (j) Créances et dettes liées aux contrats de réassurance

Les créances et dettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles. Il s'agit notamment des montants dus aux compagnies cédantes et récessionnaires et aux sociétés de courtage. Au cas où il existe des éléments concrets en mesure de confirmer la dépréciation de la créance de réassurance, la Compagnie est absolument tenue de réduire la valeur comptable de ladite créance de réassurance, et d'imputer le montant de cette dépréciation dans le Compte de Résultat Global Consolidé. La Compagnie rassemble les éléments de preuve justifiant la dépréciation de la créance de réassurance en recourant au même procédé en vigueur pour les prêts et créances. Le calcul de la dépréciation d'une créance peut également s'effectuer selon la méthode utilisée pour l'estimation des actifs financiers.

#### (k) Droits de l'agent

L'estimation de l'engagement financier pour le droit aux jours de congé annuel cumulés des agents à la date d'établissement du bilan est comptabilisée comme une accumulation de dépenses.

Les droits aux indemnités sont comptabilisés lorsqu'ils échoient aux agents en droit d'y prétendre. En raison des services rendus par les agents en droit d'y prétendre jusqu'à la date de l'établissement du bilan, la Compagnie constitue une provision fondée sur l'estimation de la gratification annuelle.

La Compagnie dispose d'une caisse de prévoyance consistant en un programme de cotisation pour ses employés. Les avoirs de ce système de cotisation sont détenus dans des fonds séparés dont la gestion est confiée à un administrateur des fonds. Les ressources de la Caisse de prévoyance de la Compagnie proviennent des versements des cotisations effectués par les employés et par l'employeur.

Les cotisations de la Compagnie au programme de prévoyance sont imputées lors des échéances de paiement

#### (l) Instruments financiers

La comptabilisation d'un élément d'actif ou du passif financier s'effectue lorsque l'entreprise devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (I) Instruments financiers (Suite)

##### I. Actifs financiers

###### *Classification*

Les placements et investissements de la Compagnie sont classés en fonction des catégories suivantes : les actifs financiers estimés à leur juste valeur, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les créances, les avances de salaires et les effets à recevoir, les actifs financiers arrivés à échéance et les actifs financiers destinés à la vente. La Direction générale (la Compagnie) fixe la classification de ses investissements à la reconnaissance/confirmation de leurs valeurs d'origine réelles et revoit leurs valeurs à chaque date sur laquelle porte la publication des données.

###### *i) Actifs financiers estimés à la valeur réelle à travers les bénéfices ou pertes réalisés*

Cette catégorie de classification comporte deux sous-classes : les actifs financiers acquis aux fins de transaction commerciale et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés dès le commencement. L'élément d'actif financier est classé dans cette catégorie dès le commencement, si son acquisition relève essentiellement de la finalité d'une vente programmée à court terme, s'il figure dans le portefeuille des actifs financiers dont la certitude d'une vente à court terme est en mesure de rapporter des bénéfices à la Compagnie, ou si la Compagnie a, de manière souveraine, décidé de le désigner de cette manière. Aux dates du 31 décembre 2011 et du 31 décembre 2010, la Compagnie ne dispose d'aucun actif financier correspondant à cette catégorie.

###### *ii) Créances et effets à recevoir*

Les créances et effets à recevoir constituent des actifs financiers non dérivés comportant des paiements fixes ou chiffrables non cotés dans un marché actif, autres que ceux que la Compagnie entend vendre à terme ou bien ceux qu'elle a désignés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés ou bien destinés à la vente. Les créances, les effets à recevoir découlant des contrats de réassurance et de rétrocession et des débiteurs divers de la Compagnie appartiennent à cette catégorie.

###### *iii) Actifs financiers arrivés à échéance*

Les actifs financiers arrivés à échéance sont des actifs financiers non dérivés constitués de paiements fixes chiffrables et des échéances fixes – autres que ceux correspondant à la définition des Créances et Effets à recevoir – que la Direction générale de la Compagnie se propose et a la possibilité de détenir jusqu'à échéance. Les bons de trésor du gouvernement relèvent de cette catégorie d'actifs financiers.

###### *iv) Actifs financiers destinés à la vente*

Les actifs financiers destinés à la vente comportent des actifs financiers non dérivés qui sont, soit assignés à cette catégorie, soit classés dans l'une ou l'autre des différentes catégories déterminées. Les placements de la Compagnie sous forme de titres de participation inscrits ou non inscrits à la bourse des valeurs mobilières relèvent de cette catégorie.

La valeur réelle des actifs financiers monétaires destinés à la vente, libellés en devises étrangères est déterminée en cette devise étrangère et convertie au taux comptant en vigueur à la clôture de l'exercice concerné. Les gains et pertes de change qui sont comptabilisés dans le compte des pertes et profits sont déterminés en fonction du coût d'amortissement de l'actif monétaire. Les autres gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et transférés dans le compte des réserves de conversion cumulées.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (I) Instruments financiers (Suite)

##### I. Actifs financiers (Suite)

###### *iv) Actifs financiers destinés à la vente (Suite)*

Les placements en actions destinées à la vente qui ne sont pas cotées à la bourse des valeurs mobilières dans un marché actif et dont la valeur réelle ne peut pas être estimée de manière fiable ainsi que les produits dérivés qui en découlent et qui doivent être réglés par la livraison de ces titres de participation non cotées sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite de toute perte de valeur constatée à la clôture de chaque financier.

###### **Imputation comptable des actifs financiers**

Les acquisitions et les ventes des investissements/placements sont comptabilisées à la date à laquelle s'est effectuée l'opération notamment la date à laquelle la Compagnie s'engage à acheter ou vendre dans leur valeur réelle, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les coûts de transaction qui sont directement imputables à leur acquisition. Les investissements sont rayés des écritures comptables lorsque les droits de percevoir les liquidités procédant de ces investissements sont arrivés à expiration ou alors s'ils ont été cédés et si la Compagnie a, de son côté, également transféré en substance tous les risques et avantages rattachés à la propriété.

Les actifs financiers destinés à la vente et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont par la suite imputés à leur juste valeur. Les créances et effets à recevoir et les actifs financiers arrivés à terme sont comptabilisés au coût amont en recourant à la méthode de calcul d'intérêt linéaire. Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés découlant des changements de valeur réelle de la catégorie des actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont incorporés dans le Compte des Pertes et Profits de la période dont ils procèdent. Les bénéfices et pertes non réalisés découlent des changements de la valeur réelle des avoirs incorporés dans le capital social. Lorsque les valeurs classées dans le capital social comme destinées à la vente sont en effet vendues ou dépréciées les ajustements cumulés de leur valeur réelle sont incorporés dans le compte des pertes et profits comme bénéfices/pertes réalisés sur les actifs financiers.

Les valeurs réelles des placements cotés à la bourse des valeurs sont calculées sur la base des cours acheteurs réels. S'agissant des titres de participation dont l'estimation à la valeur réelle est aléatoire, leur estimation s'effectue au coût d'acquisition, déduction faite du montant de la valeur dépréciée.

###### **Dépréciation des actifs financiers**

A chaque date du bilan, la Compagnie procède à l'évaluation de ses actifs financiers afin de constater, s'il y a lieu, la dépréciation de l'un de ses éléments (ou groupe d'éléments). Il est question de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers et de pertes de dépréciation lorsque l'on détient les preuves matérielles d'une diminution de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ('un événement de perte/sinistre') et lorsque l'événement ou les événements de perte (sinistres) se répercutent sur l'estimation des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés de manière fiable.

Les preuves matérielles de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers comportent des faits faciles à observer signalés à l'attention de la Compagnie et portant sur les événements de pertes suivants:

- a) Les difficultés financières importantes des partenaires de la Compagnie;
- b) La violation des dispositions contractuelles telles que le manquement aux obligations de remboursement des intérêts du capital;

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (I) Instruments financiers (Suite)

##### I. Actifs financiers (Suite)

###### *Dépréciation des actifs financiers (Suite)*

- c) L'octroi, par la Compagnie à son partenaire, d'une concession qu'elle n'aurait, par ailleurs pas, envisagé d'allouer pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur
- d) La probabilité de plus en plus envisageable d'une faillite ou d'une restructuration financière du partenaire commercial;
- e) La disparition d'un marché prospère au détriment de cet actif financier en raison de difficultés financières; ou bien l'apparition des faits concrets visant à confirmer une diminution mesurable des futurs flux de trésorerie relevant d'un groupe d'actifs financiers évalués dès la première opération de leur comptabilisation, même s'il n'est pas encore possible de localiser la diminution de chaque élément d'actif financier du groupe, pris de manière isolée, à savoir:
  - Les changements défavorables portant atteinte à la solvabilité des partenaires commerciaux du groupe
  - Les conjonctures économiques nationales ou locales comportant des répercussions négatives sur les actifs du groupe.

La période estimée entre l'avènement de la détérioration et sa découverte par la Compagnie pour chaque portefeuille concerné selon les explications ci-dessous.

#### (i) Actifs comptabilisés au coût amorti

La Compagnie cherche d'abord à constater l'existence, d'une part, de la preuve matérielle de la dépréciation de chaque élément d'actif pris de manière isolée et présentant une importance individuelle, et ensuite, celle de la preuve de la dépréciation singulière ou collective des actifs financiers qui, pris de manière isolée, ne présentent pas d'importance individuelle. Si la Compagnie décide qu'il n'existe aucune preuve matérielle de dépréciation d'un actif financier évalué de manière isolée, quelle que soit le degré d'importance de cet élément d'actif, elle incorpore cet élément d'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques similaires de risque de crédit et les évalue de manière collective en vue de déterminer leur dépréciation. Les actifs évalués de manière isolée aux fins de détermination de leur dépréciation et pour lesquels la perte de valeur est ou continue d'être comptabilisée ne sont pas incorporés dans l'évaluation collective de la dépréciation.

S'il existe des preuves matérielles confirmant une perte de valeur subie par la Compagnie sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte encourue est évalué à titre de différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie (à l'exception des futures pertes de crédit non encore encourues), escomptée au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument financier. La valeur comptable de l'élément d'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est imputé dans le compte de résultat global consolidé. Si un prêt ou un élément d'actif arrivé à échéance comporte un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation utilisé pour mesurer la perte de valeur est le taux d'intérêt effectif actuel déterminé en vertu du contrat. Pour des raisons pratiques, la Compagnie peut évaluer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant un prix facile à vérifier en vigueur dans le marché.

Le calcul de la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie susceptibles de résulter de la saisie, après déduction des coûts d'acquisition et de vente des biens grevés, que la probabilité de saisie soit envisagée ou ne le soit pas.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (I) Instruments financiers (Suite)

##### I. Actifs financiers (Suite)

###### *Dépréciation des actifs financiers (Suite)*

###### (i) Actifs comptabilisés au coût amorti (Suite)

Pour des raisons d'évaluation collective d'une dépréciation d'éléments d'actifs financiers, le regroupement des actifs financiers s'effectue sur la base des caractéristiques similaires de risque de crédit (à savoir, sur la base du processus de classification de la Compagnie qui prend en compte le type d'élément d'actif, le secteur d'activité, l'emplacement géographique, le type de garantie, le statut des actifs financiers arrivés à échéance et bien d'autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques jouent un rôle extrêmement important dans la détermination de la valeur des futurs flux de trésorerie pour les groupes de ces actifs, car elles permettent de connaître la capacité des débiteurs à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs faisant l'objet d'une évaluation.

L'estimation des flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués de manière collective aux fins de détermination de la dépréciation s'effectue sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience historique des pertes sur des actifs présentant des caractéristiques de risque semblables à ceux du groupe. L'expérience historique des pertes est ajustée sur la base des données actuelles observables en vue de refléter les effets des conditions réelles qui n'ont pas eu d'incidence négative sur la période de référence de l'expérience historique des pertes et de supprimer les effets négatifs des conditions de la période historique qui n'existent pas à l'heure actuelle.

S'il advient, dans une période ultérieure, que le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution soit objectivement associée à un événement survenant après l'imputation de la dépréciation (comme dans le cas d'une amélioration de la solvabilité du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est imputé dans le compte de résultat d'exploitation

###### (ii) Actifs financiers comptabilisés à la valeur réelle

Dans le cas d'espèce des placements de capitaux propres classés comme actifs financiers destinés à la vente, l'on prend en compte, dans la détermination de la perte de valeur de ces éléments d'actifs financiers, la baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre de participation au dessous de son coût. S'il existe une telle évidence pour les actifs financiers destinés à la vente, la perte cumulée – évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier précédemment imputé dans le compte de pertes et profits - est retirée de tout autre compte de recettes global et comptabilisée dans le compte de résultat global consolidé. Les pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat global sur les instruments des capitaux propres ne sont pas reprises par le compte de revenu global. Si, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument d'emprunt classé comme actif financier destiné à la vente augmente et que l'augmentation de valeur est associée, de manière objective, à un événement survenant après l'imputation de la perte de valeur dans le compte de pertes et profits, la perte de valeur est reprise par le compte de résultat d'exploitation.

##### II. Passif financier

Les éléments financiers du passif sont, à l'origine, comptabilisés à leur juste valeur. Après l'imputation initiale, la Compagnie évalue tous les passifs financiers au coût amorti.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 1 PROCEDURES COMPTABLES (Suite)

#### (m) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents sont comptabilisés au coût historique dans le compte du bilan. Dans le cadre de l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie, les liquidités et équivalents englobent les espèces en caisse/ espèces disponibles, les dépôts bancaires, les divers placements hautement liquides à court terme dont les échéances initiales sont fixées à 6 mois au maximum.

#### (n) Dividendes

Les dividendes exigibles sur les actions régulières sont imputés comme dépenses à la rubrique du capital social au titre de la période effective de leur déclaration.

#### (o) Impôts et taxes

En vertu des dispositions de l'Article 7 de l'Accord de siège signé entre le Gouvernement du Kenya et la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), la Compagnie est exonérée de toute forme d'impôt et de taxe.

#### (p) Données comparées

Les chiffres comparés, le cas échéant, ont été ajustés aux fins de conformité avec les changements intervenus dans la présentation des comptes de l'exercice en cours. Dans le cas d'espèce, les chiffres comparés ont été revus aux fins d'inclusion, dans les présents comptes financiers, des changements intervenus dans la comptabilisation des Réserves sur primes non encaissées et l'enregistrement des Coûts d'acquisition différés et des Revenus différés sur les commissions de rétrocession.

### 2 CREATION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie a été créée par les Etats membres de la Zone d'Echanges Préférentiels (qui s'appellera plus tard le COMESA). Elle a pour mission de:

- a) Promouvoir le développement de l'industrie des assurances et de la réassurance et de la sous-région du COMESA,
- b) Renforcer les capacités nationales, sous-régionales de souscription de contrats et de rétention financière, et
- c) Promouvoir le développement économique de la sous-région.

Le Siège social et la Direction Générale de la Compagnie sont domiciliés au Kenya. La Compagnie dispose également de Bureaux Régionaux en Zambie, au Cameroun et d'un Bureau Direct de Souscription, Retakaful Window au Soudan.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 3 REVENU BRUT DE PRIME

#### (i) Répartition sectorielle (par branche d'assurance)

L'analyse du revenu brut de prime entre les principales branches d'assurance se présente comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Branches d'assurance :		
Immobilier	30.427.228	27.900.241
Risques divers (Accidents)	16.277.292	14.469.301
Automobile	6.038.661	5.639.673
Risques maritimes	7.104.024	6.658.053
Risques aériens	257.602	246.468
Capitalisation Vie	3.431.764	4.929.380
	<b>63.536.571</b>	<b>59.843.116</b>
	=====	=====

#### (ii) Répartition géographique

Région	<b>2011</b>		<b>2010</b>	
	<b>Primes brutes</b>	<b>%</b>	<b>Primes brutes</b>	<b>%</b>
COMESA	47.237.409	74,35	43.872.959	73,31
Hors COMESA (Afrique)	11.913.081	18,75	10.520.064	17,58
Divers	4.386.081	6,90	5.450.093	9,11
	<b>63.536.571</b>	<b>100,00</b>	<b>59.843.116</b>	<b>100,00</b>
	=====	=====	=====	=====

#### (iii) Répartition par type de contrat de réassurance

Traités proportionnels	46.471.123	73,14	43.960.579	73,46
Traités non proportionnels	11.893.673	18,72	11.614.852	19,41
Contrats facultatifs	5.171.775	8,14	4.267.685	7,13
	<b>63.536.571</b>	<b>100,00</b>	<b>59.843.116</b>	<b>100,00</b>
	=====	=====	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
<b>4 REVENU DE PLACEMENTS/INVESTISSEMENTS</b>		
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	1.536.355	1.010.614
Intérêts générés par les liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	2.269.206	1.716.443
Revenus locatifs	899.207	914.429
Revenu du dividende	279.532	180.579
Intérêts d'emprunts à recevoir	15.632	14.659
Bénéfice net sur immobilier en placement (Note 11)	583.583	593.298
	<b>5.583.515</b>	<b>4.430.022</b>
	=====	=====
Revenu de placement généré par les actifs financiers analysé par catégorie d'élément d'actif de la manière suivante:		
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	3.805.561	2.727.057
Intérêts générés par les prêts et créances	15.632	14.659
Intérêts générés par les titres de participation destinés à la vente	279.532	180.579
	4.100.725	2.922.295
Intérêts de placement générés par les actifs non financiers	1.482.790	1.507.727
	<b>5.583.515</b>	<b>4.430.022</b>
	=====	=====
<b>5 SINISTRES BRUTS SURVENUS</b>		
Sinistres bruts réglés	25.529.298	26.044.095
Variation du compte des sinistres en attente de règlement	5.921.517	6.826.994
	<b>31.450.815</b>	<b>32.871.089</b>
	=====	=====
<b>6 FRAIS D'EXPLOITATION ET FRAIS DIVERS</b>		
Salaires et indemnités versés aux employés (Note 8)	3.211.050	2.979.715
Rémunération des Commissaires aux comptes	24.000	22.000
Dépenses engagées au titre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration	253.979	230.410
Amortissement (Note 9)	184.257	191.446
Amortissement des actifs incorporels (Note 10)	8.085	98.892
Gains/Pertes de change	(350.656)	457.162
Coût de dépréciation des créances douteuses découlant des:		
- Créance sur primes de réassurance (Note 13)	510.932	552.344
- Accords de rétrocession (Note 13)	-	46.562
- Dépôts détenus par les compagnies cédantes (Note 13)	-	(138.063)
Travaux de réparation et d'entretien	113.355	116.685
Impôts et taxes sur primes	398.513	335.669
Frais de propriété et de location immobilières	22.615	7.400
Frais divers	884.974	853.898
	<b>5.261.104</b>	<b>5.754.120</b>
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

	2011	2010
<b>7 BENEFICE PAR ACTION NOMINALE</b>		
Bénéfice attribuable aux Actionnaires (en US\$)	8.776.828	5.247.262
	=====	=====
Moyenne pondérée des actions émises (Note 22 (iii))	30.631.824	30.098.601
	=====	=====
Bénéfice de base par action et bénéfice dilué par action (en US\$)	0,287	0,174
	=====	=====

Le calcul du bénéfice par action ordinaire s'effectue sur la base de la division du bénéfice attribuable aux Actionnaires par la moyenne pondérée d'actions émises.

Dans les comptes de la Compagnie, il n'existe, à la date du 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, aucune action potentiellement diluée en circulation. Le bénéfice dilué par action est par conséquent identique au bénéfice de base par action.

	2011 US\$	2010 US\$
<b>8 SALAIRES ET INDEMNITES VERSES AUX AGENTS</b>		
Frais du personnel, à savoir :		
- Salaires et coûts salariaux	2.378.283	2.129.582
- Pension de retraite	468.015	492.089
- Divers avantages et primes	364.752	358.044
	-----	-----
	<b>3.211.050</b>	<b>2.979.715</b>
	=====	=====

Les effectifs de la Compagnie à la fin de l'exercice 2011 se chiffraient à 41 agents (contre 41 en 2010).

<b>9 IMMOBILISATIONS</b>		
Coût ou estimation	2.033.113	1.979.169
Amortissements cumulés	(783.788)	(628.946)
	-----	-----
Valeur comptable nette	<b>1.249.325</b>	<b>1.350.223</b>
	=====	=====
Eléments constitutifs :		
Immeubles bâtis	1.030.450	1.011.985
Parc roulant	10.613	62.764
Mobilier et agencements	102.536	148.642
Equipement de bureau	50.705	58.168
Ordinateurs et équipement informatique	55.021	68.664
	-----	-----
Valeur comptable nette	<b>1.249.325</b>	<b>1.350.223</b>
	=====	=====

La détermination de la valeur du parc immobilier de la Compagnie a été menée par une société d'expertise immobilière officiellement reconnue, le Cabinet GIMCO Limited. Le Cabinet qui effectue cette opération tous les ans a réévalué le patrimoine immobilier de la Compagnie au 31 décembre 2011, sur la base du marché libre.

S'agissant de certaines immobilisations entièrement amorties d'une valeur de 131.400 US\$ en 2011 (contre 78.711 US\$ en 2010) dont la Compagnie maintient l'utilisation jusqu'à ce jour. L'imputation des amortissements de ces éléments d'actifs au courant de l'exercice aurait donné lieu aux chiffres de 37.562 US\$ au titre de l'exercice 2011 (contre 22.632 US\$ en 2010). L'estimation sur la base du coût historique des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie aurait conféré à ces éléments d'actifs des valeurs de 864.108 US\$ en 2011 contre 883.291 US\$ en 2010.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 9 IMMOBILISATIONS (Suite)

	Immeubles US\$	Parc roulant US\$	Mobilier de bureau et agencements US\$	Equipements de bureau US\$	Ordinateurs et équipements informatiques US\$	Total US\$
<b>COUT OU ESTIMATION</b>						
Au 1er janvier 2010	1.071.011	262.098	438.592	108.338	125.696	2.005.735
Suppléments	21.926	21.221	4.509	2.628	98.363	148.647
Cessions d'immobilisations	-	(52.716)	(15.657)	(5.844)	(20.044)	(94.261)
Perte de réévaluation	(80.952)	-	-	-	-	(80.952)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1.011.985</b>	<b>230.603</b>	<b>427.444</b>	<b>105.122</b>	<b>204.015</b>	<b>1.979.169</b>
Au 1er janvier 2011	1.011.985	230.603	427.444	105.122	204.015	1.979.169
Suppléments	-	-	8.371	3.470	33.328	45.169
Cessions d'immobilisations	-	-	-	-	(9.690)	(9.690)
Excédent de réévaluation	18.465	-	-	-	-	18.465
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>1.030.450</b>	<b>230.603</b>	<b>435.815</b>	<b>108.592</b>	<b>227.653</b>	<b>2.033.113</b>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>						
Au 1er janvier 2010	-	153.874	234.090	40.704	107.869	536.537
Dépenses de l'exercice	21.858	57.651	53.431	10.979	47.527	191.446
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	(43.686)	(8.719)	(4.729)	(20.045)	(77.179)
Supprimées sur la réévaluation d'immobilisations	(21.858)	-	-	-	-	(21.858)
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>-</b>	<b>167.839</b>	<b>278.802</b>	<b>46.954</b>	<b>135.351</b>	<b>628.946</b>
Au 1er janvier 2011	-	167.839	278.802	46.954	135.351	628.946
Dépenses de l'exercice	20.240	52.151	54.477	10.933	46.456	184.257
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	-	-	-	(9.175)	(9.175)
Supprimées sur la réévaluation d'immobilisations	(20.240)	-	-	-	-	(20.240)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>219.990</b>	<b>333.279</b>	<b>57.887</b>	<b>172.632</b>	<b>783.788</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>						
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>1.030.450</b>	<b>10.613</b>	<b>102.536</b>	<b>50.705</b>	<b>55.021</b>	<b>1.249.325</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>1.011.985</b>	<b>62.764</b>	<b>148.642</b>	<b>58.168</b>	<b>68.664</b>	<b>1.350.223</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE - COUT DE BASE</b>						
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>864.108</b>	<b>10.613</b>	<b>102.536</b>	<b>50.705</b>	<b>55.021</b>	<b>1.082.983</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>883.291</b>	<b>62.764</b>	<b>148.642</b>	<b>58.168</b>	<b>68.664</b>	<b>1.221.529</b>

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 10 ACTIFS INCORPORELS – LOGICIELS INFORMATIQUES INTANGIBLE

	<b>2011</b>		<b>2010</b>
	<b>US\$</b>		<b>US\$</b>
Coût	770.709		730.284
Amortissements cumulés	(738.369)		(730.284)
	<hr/>		<hr/>
Valeur comptable nette	<b>32.340</b>		-
	=====		=====
<b>Analyse des mouvements :</b>			
	<b>Licences des logiciels</b>	<b>Autres logiciels</b>	<b>Total</b>
<b>COÛT</b>	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Au 1er janvier 2010 et Au 31 décembre 2010	550.001	180.283	730.284
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 1er janvier 2011	550.001	180.283	730.284
Suppléments	40.425	-	40.425
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>31 décembre 2011</b>	<b>590.426</b>	<b>180.283</b>	<b>770.709</b>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>			
Au 1er janvier 2010	453.386	178.006	631.392
Dépenses de l'exercice	96.615	2.277	98.892
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre 2010	550.001	180.283	730.284
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 1er janvier 2011	550.001	180.283	730.284
Dépenses de l'exercice	8.085	-	8.085
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>558.086</b>	<b>180.283</b>	<b>738.369</b>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>32.340</b>	-	<b>32.340</b>
	=====	=====	=====
<b>Au 31 décembre 2010</b>	-	-	-
	=====	=====	=====

Tous les autres logiciels informatiques sont amortis sur une période de 5 ans.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
<b>11 IMMOBILISATIONS EN PLACEMENT</b>		
Juste valeur des immobilisations en placement	<b>12.566.403</b>	<b>11.981.943</b>
	=====	=====

### Patrimoine immobilier en placement :

	Zep-Re Place US\$	Immeuble de Prosperity House US\$	Parking de Upper Hill US\$	Propriété foncière de Zambie US\$	Propriété foncière de Mombasa Road US\$	Total US\$
<b>A la juste valeur:</b>						
Au 1er janvier 2010	5.388.394	4.152.933	719.842	1.248.501	527.356	12.037.026
Gain sur la réévaluation	297.684	185.874	33.457	51.499	24.784	593.298
Ecart de change sur la réévaluation	(323.838)	(249.588)	(43.262)	-	(31.693)	(648.381)
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>5.362.240</b>	<b>4.089.219</b>	<b>710.037</b>	<b>1.300.000</b>	<b>520.447</b>	<b>11.981.943</b>
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Au 1er janvier 2011	5.362.240	4.089.219	710.037	1.300.000	520.447	11.981.843
Gain sur la réévaluation	265.034	205.404	65.289	-	47.856	583.583
Suppléments	-	-	-	877	-	877
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>5.627.274</b>	<b>4.294.623</b>	<b>775.326</b>	<b>1.300.877</b>	<b>568.303</b>	<b>12.566.403</b>
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Les immobilisations en placement de la Compagnie au Kenya ont été réévaluées par le Cabinet d'Expertise Immobilière GIMCO Limited basé à Nairobi (Kenya) et par l'Agence immobilière Knight Frank pour le patrimoine immobilier de la Compagnie en Zambie, à la date du 31 décembre 2011 sur la base du marché libre. Le bénéfice estimé à la juste valeur consécutif à l'opération de réévaluation des immobilisations en placement a été comptabilisé dans le compte de résultat d'exploitation.

Toutes les immobilisations en placement de la Compagnie sont considérées comme tenures à bail.

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 12 ACTIFS FINANCIERS DESTINES A LA VENTE

	2011 US\$	2010 US\$
Titres de participation cotés à la bourse – estimés à la juste valeur (Voir Note (i) ci-dessous)	2.760.598	3.831.278
Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs – au coût déterminé (Voir Note ( i) ci-dessous)	842.715	718.750
	<b>3.603.313</b>	<b>4.550.028</b>
=====		
(i) Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs : Au Coût déterminé		
Au 1er janvier	3.831.278	1.631.186
Suppléments	751.152	1.736.131
Cessions de titres de participation	(814.897)	-
Pertes/gains estimés à la juste valeur (Voir Note 23 (ii))	(831.943)	551.027
Ecart de change sur la réévaluation (Voir Note 23 (ii))	(174.992)	(87.066)
	<b>2.760.598</b>	<b>3.831.278</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2.760.598</b>	<b>3.831.278</b>
	=====	=====

#### (ii) Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs: Au Coût déterminé

	Tanzania Reinsurance Corporation US\$	Elaboration du logiciel informatique de l'OAA US\$	African Trade Insurance Agency US\$
Au 1er janvier 2009, au 1er janvier 2010 et Au 31 décembre 2010	718.750	30.000	100.000
Suppléments de 2011	123.965	-	-
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>842.715</b>	<b>30.000</b>	<b>100.000</b>
Perte de dépréciation:			
Au 1er janvier 2010 et au 31 décembre 2010,	-	(30.000)	(100.000)
Au 1er janvier 2011 et au 31 décembre 2011	-	(30.000)	(100.000)
Valeur comptable nette :			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>842.715</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	=====	=====	=====
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>718.750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	=====	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 13 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	2011 US\$	2010 US\$
Créances découlant des contrats de réassurance	13.970.747	10.516.507
Provision pour créances douteuses	(3.013.909)	(2.446.048)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>10.956.838</b>	<b>8.070.459</b>
	=====	=====

Les montants dus par les Compagnies de réassurance sont déclarés nets des créances qui, de l'avis des administrateurs, constituent des créances qui ne sont pas recouvrées ou dont le recouvrement est incertain à la fin de l'exercice.

#### (i) Créances échues de longue date mais non douteuses

	2011 US\$	2010 US\$
0 - 90 jours	6.624.106	2.803.528
91-120 jours	571.040	1.425.866
121-270 jours	2.176.127	2.523.936
271 – 360 jours	1.585.565	1.317.129
<b>Au 31 décembre</b>	<b>10.956.838</b>	<b>8.070.459</b>
	=====	=====
Durée moyenne de la créance (en jours) – sur la base des primes brutes	63	49
	=====	=====

#### (ii) Mouvements de la provision pour créances douteuses

Au 1er janvier	2.446.048	3.352.607
Dépenses de l'exercice	510.932	552.344
Créances radiées des comptes au courant de l'exercice et considérées comme irrécouvrables	(31.350)	(1.458.903)
Reclassement découlant des contrats de réassurance	88.279	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3.013.909</b>	<b>2.446.048</b>
	=====	=====

#### (iii) Dépenses de dépréciation pour créances douteuses (voir Note 6)

Créances découlant des contrats de réassurance (Dépenses de l'exercice)	510.932	552.344
Créances découlant des contrats de récession	-	46.562
Montants en dépôt auprès des sociétés cédantes	-	(138.063)
	<b>510.932</b>	<b>460.843</b>
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

### 14 MONTANTS EN DEPOT AUPRES DES COMPAGNIES CEDANTES

Le présent montant représente les primes d'assurance retenues par les compagnies cédantes. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Au 1er janvier	2.066.665	1.743.500
(Baisse)/augmentation au courant de l'exercice	(297.248)	323.165
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1.769.417</b>	<b>2.066.665</b>

### 15 PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

Part des rétrocessionnaires dans :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Les primes non encaissées (Voir Note 26)	4.632.492	4.788.285
Les sinistres déclarés en attente de règlement (Note Voir 25)	4.237.740	3.294.857
Les sinistres survenus mais non déclarés (Voir Note 25)	2.250.241	1.600.455
	<b>11.120.473</b>	<b>9.683.597</b>

### 16 AUTRES CREANCES

Créances du Programme spécial Retakaful window	1.099.918	393.952
Créances du personnel	363.488	339.989
Paiements anticipés	168.397	120.335
Montants en dépôt	45.547	37.362
Loyers à recevoir	20.535	16.252
Créances diverses	159.321	465.965
	<b>1.857.206</b>	<b>1.373.855</b>

### 17 COUTS D'ACQUISITION DIFFERES

Le présent montant représente les commissions d'assurance, de courtage et divers frais connexes engagés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Au 1er janvier	6.085.319	5.530.299
Augmentation au courant de l'exercice	872.527	555.020
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6.957.846</b>	<b>6.085.319</b>

## Annexes Des Etats Financiers Au Titre De l'Exercice Clôturé Au 31 Décembre 2011 (Suite)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
<b>18 BONS DE TRESOR ARRIVES A ECHEANCE</b>		
Bons de trésor à court et long terme arrivés à échéance :		
- Moins de 6 mois – Effets à court terme	4.509.192	43.717
- Moins de 6 mois – Effets à long terme	-	680.452
- Entre 6 mois et 1 an	17.319.122	4.788.740
- Entre 1 an et 5 ans	141.816	273.355
- Après 5 ans	2.301.419	1.370.010
	<b>24.271.549</b>	<b>7.156.274</b>
	=====	=====
Analyse des effets publics émis par le gouvernement par monnaie de souscription:		
Effets publics souscrits en Dollars américains (US\$)	11.861.690	-
Effets publics souscrits en Shillings kenyans	5.063.675	2.158.500
Effets publics souscrits en Livres soudanaises	6.950.394	4.954.057
Effets publics souscrits en Kwachas zambiens	395.790	43.717
	<b>24.271.549</b>	<b>7.156.274</b>
	=====	=====
<b>19 DEPOTS DANS LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>		
Analyse des dépôts dans les établissements financiers par monnaie de placement:		
Dépôts libellés en Dollars américains	39.173.158	32.188.957
Dépôts libellés en Livres sterling	-	1.080.597
Dépôts libellés en Shillings kenyans	13.810.313	13.600.104
Dépôts libellés en Livres soudanaises	902.651	1.878.721
Dépôts libellés en Kwachas zambiens	153.535	173.593
Dépôts libellés en Francs rwandais	1.026.218	915.683
	<b>55.065.875</b>	<b>49.837.655</b>
	=====	=====
Les dépôts placés dans les établissements financiers bénéficient d'une échéance moyenne de 3 à 9 mois (contre 3 à 9 mois en 2010).		
<b>20 SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE</b>		
	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Analyse des soldes de trésorerie par monnaie de transaction:		
Dollars américains	206.012	514.511
Livres sterling	-	23.115
Shillings kenyans	110.201	108.848
Livres soudanaises	4.798	53.205
Kwachas zambiens	54.870	127.626
Francs CFA Cameroun	230.992	115.682
Kwachas malawites	273.890	-
Autres monnaies	5.775	11.365
	<b>886.538</b>	<b>954.352</b>
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 21 TAUX D'INTERET MOYENS PONDERES EFFECTIFS

Le tableau suivant reprend les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs réalisés au courant de l'année sur les placements de fonds porteurs d'intérêts:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	%	%
Effets Publics		
Bons de trésor libellés en Shillings kenyans	11,80	12,72
Bons de trésor libellés en Livres soudanaises	9,34	14,00
	=====	=====
Dépôts dans les établissements financiers		
Dépôts libellés en Dollars américains	3,08	2,46
Dépôts libellés en Livres sterling	-	1,44
Dépôts libellés en Shillings kenyans	11,38	5,33
Dépôts libellés en Livres soudanaises	9,50	9,00
Dépôts libellés en Kwachas zambiens	3,66	3,13
	=====	=====

### 22 CAPITAL SOCIAL EMIS

#### (i) Capital social émis

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	US\$	US\$
Capital-actions	36.405.708	30.514.101
Prime d'émission	5.175.298	895.756
	-----	-----
Capital entièrement libéré	<b>41.581.006</b>	<b>31.409.857</b>
	=====	=====

#### (ii) Parts sociales libérées

	Nombre de parts sociales	Capital actions	Primes d'émission
		US\$	US\$
Au 1er janvier 2010	30.011.275	30.011.275	337.619
Dividendes capitalisés	8.449	8.449	9.378
Emission d'actions	494.377	494.377	548.759
	-----	-----	-----
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>30.514.101</b>	<b>30.514.101</b>	<b>895.756</b>
Dividendes capitalisés	289.359	289.359	321.190
Emission d'actions	5.602.248	5.602.248	3.958.352
	-----	-----	-----
Au 31 décembre 2011	36.405.708	36.405.708	5.175.298
	=====	=====	=====

#### (iii) Nombre moyen pondéré d'actions

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	30.631.824	30.098.601
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 23 RESERVES

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Réserve de réévaluation des immobilisations (Voir Note 23 (i))	190.905	152.200
Réserve de réévaluation des actifs financiers destinés à la vente (Voir Note 23 (ii))	(1.367.406)	(360.471)
	<b>(1.176.501)</b>	<b>(208.271)</b>
	=====	=====

(i) Réserve de réévaluation des immobilisations

	Propriétés immobilières
	<b>US\$</b>
Au 1er janvier 2010	211.294
Perte de réévaluation (Voir Note 9)	(80.952)
Amortissement transféré au compte de réévaluation d'immobilisations (Voir Note 9)	21.858
Perte nette sur réévaluation d'immobilisations	(59.094)
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>152.200</b>
	=====
Au 1er janvier 2011	152.200
Excédent de réévaluation (Note 9)	18.465
Amortissement transféré au compte de réévaluation d'immobilisations (Voir Note 9)	20.240
Bénéfice net de réévaluation d'immobilisations	38.705
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>190.905</b>
	=====

La réserve de réévaluation des immobilisations est un produit de la réévaluation des Propriétés foncières et immobilières classées dans la rubrique des Immobilisations destinées aux activités propres de la Compagnie. Lors d'une vente des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie, la portion de la réserve de réévaluation des propriétés relevant dudit élément d'actif dont la vente a été effective est directement transférée dans le compte des bénéfices non redistribués.

Cette réserve, d'une manière générale, ne fait pas partie des bénéfices redistribués aux actionnaires de la Compagnie.

(ii) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente	Titres cotés à la bourse
	<b>US\$</b>
Au 1er janvier 2010	(824.432)
Bénéfice résultant de la réévaluation d'éléments d'actifs (Voir Note 12)	551.027
Ecart de change découlant de la réévaluation d'éléments d'actifs (Voir Note 12)	(87.066)
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>(360.471)</b>
	=====
Au 1er janvier 2011	(360.471)
Perte découlant de la réévaluation d'éléments d'actifs	(1.000.898)
Découlant de la cession de parts sociales	168.955
Perte nette découlant de la réévaluation d'éléments d'actifs (Voir Note 12)	(831.943)
Ecart de change découlant de la réévaluation d'éléments d'actifs (Voir Note 12)	(174.992)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>(1.367.406)</b>
	=====

La réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente correspond aux montants des cumulés des pertes et profits réalisés dans la réévaluation des éléments d'actifs destinés à la vente qui ont été comptabilisés dans l'autre compte de résultat global net des montants reclassés dans le compte de pertes et profits de l'exercice lorsque ces éléments d'actifs ont fait l'objet d'une cession ou lorsqu'ils sont sujet à amortissement.

La présente réserve n'est pas destinée à la redistribution aux actionnaires.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 24 BENEFICES NON REDISTRIBUES

	2011 US\$	2010 US\$
Montant des bénéfices non redistribués aux actionnaires	26.251.514	18.785.686
	=====	=====
Le mouvement des bénéfices non redistribués se présente comme suit:		
Au 1er janvier	18.785.686	14.738.424
Paiement du dividende des actionnaires	(1.311.000)	(1.200.000)
Bénéfice de l'exercice	8.776.828	5.247.262
	-----	-----
Au 31 décembre	26.251.514	18.785.686
	=====	=====

Les actionnaires de la Compagnie détenteurs de titres de participation ordinaires ont perçu, 2011, 0,0429 US\$ (dollar américain) par action nominale. Le montant du dividende redistribué en 2010 a été de 1.200.000 Dollars américains (US\$).

Les bénéfices non redistribués aux actionnaires se composent des profits estimés à la valeur réelle non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement et non destinés à la redistribution aux actionnaires. Au 31 décembre 2011, les profits non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement estimés se chiffraient à 1.782.202 Dollars américains (contre 1.198.619 Dollars américains en 2010).

### 25 PASSIF DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	2011 US\$	2010 US\$
Contrats de réassurance		
- Sinistres déclarés et dépenses engagées dans la gestion des sinistres	23.158.599	19.267.844
- Sinistres survenus mais non déclarés	10.817.519	7.936.261
	-----	-----
<b>Total net du passif découlant des contrats de réassurance</b>	<b>33.976.118</b>	<b>27.204.105</b>
	=====	=====

Les dépenses engagées dans la gestion des sinistres bruts déclarés et de la portion des sinistres à la charge des rétrocessionnaires, les engagements et la responsabilité civile pour les sinistres survenus mais non déclarés figurent dans le tableau ci-dessous.

	2011			2010		
	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Montant net US\$	Sinistres bruts US\$	Rétrocessions US\$	Montant net US\$
Sinistres non réglés	23.158.599	(4.237.740)	18.920.859	19.267.844	(3.294.857)	15.972.987
Sinistres survenus mais non déclarés	10.817.519	(2.250.241)	8.567.278	7.936.261	(1.600.455)	6.335.806
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
<b>Total des sinistres non réglés</b>	<b>33.976.118</b>	<b>(6.487.981)</b>	<b>27.488.137</b>	<b>27.204.105</b>	<b>(4.895.312)</b>	<b>22.308.793</b>
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

La Compagnie a sollicité les services d'un Cabinet d'actuaire officiellement reconnu sur la place, Actuarial Services (EA) Limited, pour faire le point des sinistres non réglés et des Sinistres survenus mais non encore déclarés (SSND) au 31 décembre 2011.

Les actuaires de la Compagnie recourent, dans leurs calculs, aux techniques de la méthode déterministe 'Chain-ladder' pour l'estimation du coût ultime des sinistres, y compris la provision des sinistres survenus mais non encore déclarés. L'utilisation des techniques de la méthode Chain-ladder se justifie par le fait qu'elles constituent un procédé approprié pour les types de contrats de réassurances arrivés à échéance et présentant un modèle de développement relativement stable. Cette technique implique, en effet, l'analyse des facteurs historiques de développement des sinistres et la sélection des facteurs de développement calculés sur la base du présent modèle historique. Les facteurs de développement retenus s'appliquent, par la suite, aux éléments d'information cumulés pour chaque année de survenance des accidents qui n'est pas entièrement développée pour pouvoir donner une estimation chiffrée définitive des sinistres survenus au courant de chaque exercice.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 26 RESERVES SUR PRIMES NON ENCAISSEES (RPNE)

La réserve sur primes non encaissées représente le passif découlant des contrats de réassurance pour lesquels les obligations de la Compagnie continuent à courir à la fin de l'exercice. Les mouvements relatifs à cette réserve figurent dans le tableau ci-dessus :

	2011			2010		
	Réserves brutes	Rétrocessions	Réserves nettes	Réserves brutes	Rétrocessions	Réserves nettes
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Au 1er janvier	17.507.440	(4.788.285)	12.719.155	15.440.745	(3.817.685)	11.623.060
Augmentation (diminution) au courant de l'exercice	3.200.759	155.793	3.356.552	2.652.160	(970.600)	1.681.560
<b>Au 31 décembre</b>	<b>20.708.199</b>	<b>(4.632.492)</b>	<b>16.075.707</b>	<b>18.092.905</b>	<b>(4.788.285)</b>	<b>13.304.620</b>
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
		(Note 15)			(Note 15)	

### 27 RECETTES COMPTABILISEES D'AVANCE

Les recettes comptabilisées d'avance correspondent à la propriété foncière à bail comptabilisée à la valeur initiale. Cette propriété foncière est une donation du gouvernement de la République du Kenya à la Compagnie. La valeur de ce terrain est amorti en fonction du revenu durant la durée du bail. Les mouvements du Compte des Recettes Comptabilisées d'Avance au courant de l'exercice se présentent comme suit:

	2011	2010
	US\$	US\$
Valeur de la donation du gouvernement kenyan		
- Au 1er janvier et au 31 décembre	80.686	80.686
Amortissements cumulés:		
Au 1er janvier	13.856	13.041
Montant crédité à d'autres comptes de recettes de l'exercice	815	815
Au 31 décembre	14.671	13.856
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>66.015</b>	<b>66.830</b>
	=====	=====

### 28 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE RETROCESSION

Le montant des créances découlant des régimes de rétrocession représente le passif découlant des contrats de rétrocession à court terme. Les mouvements du compte figurent dans le tableau ci-après :

	2011	2010
	US\$	US\$
Au 1er janvier	4.033.648	3.334.757
Augmentation au courant de l'exercice	1.008.790	698.891
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5.042.438</b>	<b>4.033.648</b>
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 29 REVENUS DIFFERES DES COMMISSIONS DE RETROCESSION

Le présent montant représente les commissions de rétrocession, d'assurance, de courtage et divers frais connexes encaissés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Au 1er janvier	2.120.655	1.697.551
(Diminution)/Augmentation au courant de l'exercice	(110.725)	423.104
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2.009.930</b>	<b>2.120.655</b>
	=====	=====

### 30 DEBITEURS DIVERS

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Dépôts pour loyers	249.098	221.912
Engagements divers	6.518	144.656
Provision pour congés annuels	215.379	179.174
Provision pour indemnités	1.144.196	745.997
	<b>1.615.191</b>	<b>1.291.739</b>
	=====	=====

### 31 DIVIDENDES

Les mouvements des dividendes revenant aux actionnaires se présentent comme suit:

Au 1er janvier	1.833	1.833
Dividende définitif déclaré	1.311.000	1.200.000
Dividende reversé aux actionnaires	(665.722)	(1.182.173)
Dividende transféré au capital social	(610.549)	(17.827)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>36.562</b>	<b>1.833</b>
	=====	=====

Les Administrateurs proposent, au titre de l'exercice en cours, le reversement aux Actionnaires d'un dividende d'un montant global de 1.573.200 Dollars américains (US\$). Le présent du dividende sera soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle prévue le 14 mai 2012 et n'a pas, pour cette raison, été incorporé dans le passif des comptes financiers.

### 32 ENGAGEMENT DES CAPITAUX

Les dépenses d'équipements/d'investissements autorisées mais non effectuées à la date de la clôture du bilan et qui ne figurent pas dans les comptes financiers de la Compagnie sont les suivantes :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Immobilisations	625.050	202.200
Immobilisations en placement	6.222.000	5.000.000
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 33 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTENAIRES ET AGENTS ASSOCIES AUX ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie est la propriété des gouvernements, des entreprises privées et des Organismes d'Etat des Etats membres du COMESA. Certaines d'entre elles sont des Compagnies d'assurances et de réassurances.

Une bonne partie des Compagnies qui rétrocèdent les contrats d'assurances à la ZEP-RE sont également ses actionnaires. Les opérations commerciales effectuées, au courant de l'exercice, avec les partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie et les soldes des montants dus aux intéressés ou à recouvrer auprès d'eux à la clôture de l'exercice se présentent comme suit:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
(i) Opérations effectuées avec les partenaires		
Primes brutes encaissées:		
- Actionnaires	7.440.778	8.217.352
	=====	=====
Sinistres réglés		
- Actionnaires	3.456.452	2.536.078
	=====	=====
Dépôts auprès d'établissements financiers		
- PTA Bank	10.846.215	10.997.636
	=====	=====
(ii) Rémunération des administrateurs		
Jetons de présence des administrateurs	63.550	88.750
Autres rétributions (Indemnités quotidiennes de subsistance)	73.200	59.150
	-----	-----
	136.750	147.900
	=====	=====
(iii) Rémunération des Responsables de la Compagnie		
Salaires et autres avantages à court terme rattachés à la fonction	917.163	810.668
Indemnités	187.902	179.454
	-----	-----
	1.105.065	990.122
	=====	=====
(iv) Soldes dus par les Partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie		
Primes exigibles des partenaires et agents associés	2.310.521	1.172.371
Crédits automobile et autres facilités consenties au personnel	368.145	339.989
	=====	=====

### 34 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Pour les besoins du Compte du flux de trésorerie, les liquidités disponibles et les équivalents se présentent comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Soldes des Comptes de Trésorerie (Banque et Caisse)	886.538	954.352
Dépôts dans les établissements financiers	55.065.875	49.837.655
Effets publics – échéance prévue dans les 6 mois (Voir ote 18)	4.509.192	43.717
	-----	-----
	<b>60.461.605</b>	<b>50.835.724</b>
	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 35 ENGAGEMENTS ASSOCIES AUX BAUX D'EXPLOITATION

Le montant net des revenus locatifs encaissés par la Compagnie au courant de l'exercice a été de 899'207 Dollars américains (US\$), contre 914.429 Dollars américains (US\$) pour l'exercice 2010. Lors de la clôture de l'exercice 2011, la Compagnie a officiellement, pris contact avec les locataires pour leur notifier les nouveaux termes des baux d'exploitation dans l'avenir:

	2011	2010
	US\$	US\$
En moins d'une année	108.746	58.908
Entre une année et 5 années	804.149	1.461.206
Au-delà de 5 années	1.734.855	-
	<hr/>	<hr/>
	<b>2.647.750</b>	<b>1.520.114</b>
	=====	=====

La durée des baux d'exploitation est de six (6) années.

### 36 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION

La Compagnie fait des estimations et émet des hypothèses qui conditionnent les montants enregistrés des éléments de l'actif et du passif dans le prochain exercice. Les estimations et les opinions sont évaluées en permanence et se fondent sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les anticipations des événements à venir qui s'avèrent rationnels au regard des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **Incertitude des principales sources d'estimation**

Dans les lignes suivantes figurent les principales hypothèses concernant le futur, et l'incertitude des différentes sources d'estimation à la date de clôture du bilan, qui comportent un risque important susceptible d'entraîner un comportant ajustement des montants de report des comptes de l'actif et du passif au courant du prochain exercice.

#### ***L'engagement définitif découlant des sinistres à payer dans le cadre des contrats de réassurance***

La principale hypothèse qui sous-tend les techniques appliquées dans le cadre de l'estimation du présent engagement repose sur l'expérience acquise par la Compagnie. En effet, la Compagnie peut, à partir de son expérience des sinistres précédents, projeter la tendance des sinistres futurs et déterminer les coûts définitifs des sinistres. Ces méthodes permettent par conséquent d'extrapoler l'extension des dommages payés et survenus, les coûts moyens par sinistres et par nombres de sinistres sur la base de la tendance observée les années précédentes et des ratios de pertes survenues, les coûts moyens par sinistre et les nombres de sinistres à partir de la tendance observée des années précédentes et des ratios des dommages escomptés. La tendance historique des sinistres est analysée sur les années. Le jugement de qualité qui vient s'y ajouter est utilisé pour évaluer le seuil à partir duquel les tendances passées ne peuvent pas s'appliquer dans l'avenir (par exemple pour ressortir les événements qui ne se produisent que de manière exceptionnelle, les changements des facteurs externes ou des règles de jeu du marché telles que les attitudes du grand public vis à vis des sinistres, les conjonctures économiques, les niveaux de gonflement des sinistres, les décisions de justice et la réglementation, ainsi que les facteurs internes tels que la structure des portefeuilles, les conditions de souscription des polices et les procédures de gestion des sinistres) pour parvenir à l'estimation des coûts définitifs des sinistres qui présente un chiffre effectif avoisinant la gamme des chiffres définitifs en prenant en compte toutes les incertitudes évoquées. La marge d'infléchissement négatif peut également être incorporée dans la valorisation de la responsabilité civile

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 36 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION (Suite)

#### **Incertitude des principales sources d'estimation (Suite)**

##### ***Pertes de dépréciation***

A la clôture de chaque exercice, la Compagnie retouche les montants de report de ses actifs corporels et incorporels en vue de déterminer les indices concrets de dépréciation des éléments d'actif. En cas de mise en évidence des indices de dépréciation, l'on procède à la détermination du montant de reprise de l'élément d'actif en vue de fixer l'ampleur de la perte de dépréciation. S'il s'avère que la détermination du montant de reprise d'un élément d'actif particulier n'est pas possible, la Compagnie évalue le montant de reprise de l'élément générateur de revenu auquel appartient l'immobilisation concernée.

##### ***Durée d'utilisation effective des Immobilisations***

La Compagnie reconsidère la durée d'utilisation effective des immobilisations à la clôture de chaque exercice considéré.

##### ***Actifs financiers arrivés à échéance***

En matière de classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie s'en tient strictement aux prescriptions des dispositions du Chapitre 39 des Normes Comptables Internationales prenant en compte des paiements fixes ou chiffrables et une échéance fixe arrêté pour les délais de conservation de l'élément d'actif. Cette classification requiert beaucoup de perspicacité. En déterminant la classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie évalue son intention et apprécie ses capacités de conserver ces placements jusqu'à leur échéance. Si la Compagnie n'est pas en mesure de conserver ces placements jusqu'à échéance, pour des raisons particulières, - prenons par exemple le cas de la vente d'un montant insignifiant à l'approche de l'échéance- la Compagnie devra nécessairement reclasser l'ensemble de cet élément d'actif dans la rubrique des actifs financiers destinés à la vente. Les placements devraient par conséquent être estimés à leur coût réel non amortie des coûts.

##### ***Actifs financiers destinés à la vente***

La valeur réelle des instruments financiers non cotés à la bourse des valeurs mobilières est estimée sur la base des coûts acheteurs. La Direction Générale de la Compagnie estime que la juste valeur des placements cotés à la bourse des valeurs mobilières avoisine leur coût réel.

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES

Les activités de la Compagnie exposent cette dernière à toute une multitude de risques financiers au nombre desquels le risques de réassurance, le risque financier proprement dit, le risque de solvabilité, et les effets résultant des changements de valeur des éléments d'actif, de la dette et des prix du marché des actions, du taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt bancaires. Le programme global de la Compagnie en matière de gestion des risques privilégie avant tout la détermination et la gestion des risques et s'active à réduire au strict minimum les effets négatifs éventuels sur les résultats financiers, les principes généraux et les plafonds des capacités de souscription, la planification des rétrocessions, les critères de solvabilité qui régissent l'acceptation des clients, et les critères arrêtés en matière d'agrément des intermédiaires (courtiers) et des rétrocessionnaires. Les mécanismes de placements des fonds et d'investissement permettent de gérer les liquidités et de rechercher à réaliser le maximum de profit dans un niveau acceptable de taux d'intérêt et de risque de solvabilité.

#### **(i) Gestion des risques de réassurance**

La ZEP-RE souscrit des contrats de réassurance dans toutes les branches de risqué, à savoir: le Risque Accidents, le Risque Automobile, le Risque Incendie, les Risques Industriels, les Risques Maritimes, les Risques Aériens et l'Assurance Vie.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (i) Gestion des risques de réassurance (Suite)

La Compagnie dispose d'un manuel détaillé de souscription des risques qui couvre les procédures d'acceptation de risques, le contrôle de l'accumulation des risques et comporte une méthodologie pratique de protection des risques réassurés. Le manuel oriente les décisions usuelles des souscripteurs dans le traitement quotidien des opérations de la Compagnie, tout en faisant prévaloir la prudence et le professionnalisme dans leur action. Le principe de base de que préconise le manuel sur le plan professionnel consiste à se doter d'un portefeuille diversifié de contrats assorti d'une multitude de risques variés, en vue de réduire le risque de dépendance sur un seul domaine ou sur une seule branche d'assurance.

La possibilité de survenance d'un sinistre en rapport avec un risque couvert avec la probabilité de faire face à une situation où les dommages réels excèdent le montant des primes réassurées et des réserves disponibles, constituent le principal risque auquel est exposé tout contrat de réassurance.

Il est pratiquement impossible d'éliminer la possibilité de survenance de ces sinistres. La seule option valable consiste à réduire au strict minimum, dans la mesure du possible, les conséquences financières découlant de chaque événement. La Compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à cet objectif en mettant en place des programmes de réassurance qui prévoient la protection aussi bien pour les dommages individuels/accidents corporels que pour les événements catastrophiques. La Compagnie a, pour cette raison, conclu des accords de rétrocession avec des compagnies rétrocessionnaires de bonne réputation.

Il y a toutefois lieu de rappeler que les accords de rétrocession n'exonèrent pas la Compagnie du respect de ses obligations vis-à-vis sociétés cédantes, et la Compagnie s'est, pour cette raison, dotée d'une structure professionnelle d'appréciation et d'examen des contrats et des traités de réassurance dont le rôle est d'étudier, dans tous les détails, la qualité du risque et l'utilisation prudente des limites, des termes et des conditions d'exécution du traité.

En dernier ressort, dans le cadre des renouvellements annuels de ses contrats, la Compagnie procède à l'analyse systématique de la situation financière de chacun de ses rétrocessionnaires et place, en fin de compte, son programme de couverture auprès d'un groupe très restreint de sociétés du marché mondial des réassurances, stables sur le plan financier et absolument expérimentées.

#### *Sources d'incertitude dans les règlements des sinistres à venir*

L'estimation des règlements des sinistres prend en compte plusieurs paramètres au nombre desquels les décaissements directs que la Compagnie doit effectivement honorer, en dehors des recouvrements escomptés. La Compagnie prend toutes les mesures nécessaires lui permettant de s'assurer qu'elle détient les informations appropriées sur les expositions aux risques associés à la résolution des sinistres concernés. En raison de l'incertitude qui, toutefois, entoure la constitution des provisions pour sinistres, il est fort possible que le résultat final soit différent de l'engagement provisionné.

La responsabilité de la Compagnie dans le cadre de tels contrats englobe la constitution d'une provision pour les sinistres survenus mais non encore déclarés (SSND), d'une provision distincte pour les sinistres déclarés en attente de règlement, et d'une provision pour les risques dont les répercussions vont au-delà de l'exercice en cours.

Dans l'estimation des engagements financiers relatifs aux coûts des sinistres survenus mais en attente de règlement, la Compagnie examine toutes les informations disponibles que sont censé lui transmettre les experts en évaluation des sinistres ainsi que les éléments d'appréciation correspondant aux coûts de règlement de sinistres pour des cas similaires survenus par le passé. Le principal scénario qui sous-tend le présent procédé est que l'expérience de la Compagnie en matière de résolution des sinistres précédents peut servir de référence (d'hypothèse de travail) pour la projection du montant relatif au règlement des sinistres à venir, et par voie de conséquence, des coûts ultimes à prévoir pour les règlements de sinistres

Il faudrait également faire intervenir un surplus de perspicacité dans l'estimation des projections, partant du fait que les tendances précédentes pourraient ne pas s'appliquer dans le calcul des coûts estimatifs définitifs des sinistres présentant des similitudes avec la gamme des résultats possibles, au regard de toutes les incertitudes à intégrer.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (i) Gestion des risques de réassurance (Suite)

##### Risque de concentration

Au 31 décembre 2011

Catégorie de risque		Maximum de pertes assurées			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Brutes	59.785.747	193.761.457	878.197.778	1.131.744.983
	Nettes	57.593.925	162.397.259	592.286.159	812.277.343
Accidents corporels	Brutes	52.725.081	82.054.208	55.573.733	190.353.021
	Nettes	50.097.704	60.488.278	17.500.272	128.086.254
Automobile	Brutes	14.038.428	17.326.780	3.741.599	35.106.807
	Nettes	13.221.203	8.438.656	1.106.933	22.766.792
Assurance maritime	Brutes	33.462.024	34.577.294	37.390.163	105.429.481
	Nettes	32.542.315	27.939.460	15.935.703	76.417.477
Ass.s risques aériens	Brutes	745.574	631.949	12.000.000	13.377.523
	Nettes	745.574	-	6.000.000	6.745.574
Assurance Vie (Capitalisation)	Brutes	3.082.340	270.334	1.497.952	4.850.625
	Nettes	3.031.012	148.683	37.449	3.217.144
Total	Brutes	<b>163.839.194</b>	<b>328.622.022</b>	<b>988.401.225</b>	<b>1.480.862.441</b>
	Nettes	<b>157.231.733</b>	<b>259.412.336</b>	<b>632.866.516</b>	<b>1.049.510.585</b>

Au 31 décembre 2010

Catégorie de risque	Primes	Maximum de perte assurée			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Brutes	55.107.872	169.656.775	593.971.465	818.736.112
	Nettes	52.788.308	137.049.062	324.846.842	514.684.212
Accidents corporels	Brutes	40.566.549	57.893.944	103.028.674	201.489.167
	Nettes	38.557.899	43.721.444	28.470.585	110.749.928
Automobile	Brutes	13.371.577	8.946.772	-	22.318.349
	Nettes	11.484.960	4.155.621	-	15.640.581
Assurance maritime et aérienne	Brutes	30.467.588	21.891.680	14.015.247	66.374.515
	Nettes	29.827.874	18.515.220	4.759.556	53.102.650
Assurance Vie (Capitalisation)	Brutes	2.235.758	285.714	-	2.521.472
	Nettes	2.218.615	157.143	-	2.375.759
Total	Brutes	<b>141.749.344</b>	<b>258.674.885</b>	<b>711.015.386</b>	<b>1.111.439.615</b>
	Nettes	<b>134.877.656</b>	<b>203.598.490</b>	<b>358.076.983</b>	<b>696.553.129</b>

La rétention financière de la Compagnie (constituée des engagements nets), prévue pour les catégories de risque ci-dessus est garantie par les traités de rétrocession de la manière suivante:

Catégorie de risque	2011 Limite (US\$)	2010 Limite (US\$)
Incendie / Risques industriels	5.750.000 en excédent de 1.250.000	5.000.000 en excédent de 1.000.000
Catastrophe	16.750.000 en excédent de 1.250.000	13.100.000 en excédent de 1.000.000
Accidents corporels & Automobile	1.000.000 en excédent de 600.000	1.000.000 en excédent de 500.000
Risques Maritimes (Excédents de pertes)	2.375.000 en excédent de 375.000	2.200.000 en excédent de 300.000

La concentration par secteur ou par limites de souscription maximale à la clôture de l'exercice est globalement compatible avec celle de l'exercice précédent.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (ii) Gestion du risque financier

La Compagnie est exposée au risque financier à travers ses actifs financiers, ses engagements financiers (passif financier), à savoir les contrats de placements et les emprunts, les avoirs en réassurance et les obligations en réassurance. Le principal risque financier procède surtout du fait que le produit des actifs financiers pourrait ne pas être en mesure de financer les engagements découlant des contrats d'assurance et de placement. Au nombre des facteurs les plus importants du risque financier figurent le risque des taux d'intérêt, le risque d'estimation de la valeur sociale nette, le risque monétaire, et la risque de solvabilité.

Les risques découlant des situations ouvertes des taux d'intérêt, de la monnaie et des produits de la valeur sociale nette qui, dans l'ensemble, sont exposés aux mouvements généraux et spécifiques du marché. Les risques auxquels la Compagnie est principalement exposée en raison de ses placements et de ses engagements sont le risque des taux d'intérêt et le risque d'autonomie financière.

La Compagnie gère ces situations au sein d'un cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif élaboré en vue d'obtenir des revenus de placement à long terme en sus de ses engagements dans le cadre des contrats d'assurances et de placements.

Les notes explicatives ci-dessous exposent les modalités de gestion des risques financiers en s'inspirant des catégories utilisées dans le cadre de la gestion des éléments de l'actif et du passif.

#### (a) Risque de solvabilité

Par risque de solvabilité, il faut entendre le risque qu'encourt la Compagnie, du fait de la défaillance d'un partenaire commercial vis-à-vis de ses engagements contractuels, et susceptible de se solder par une perte financière pour la Compagnie.

Les principaux domaines dans lesquels la Compagnie est exposée au risque de solvabilité sont les suivants:

- Les créances, à la fois intérieures et extérieures, découlant de contrats de réassurance;
- La portion des sinistres des rétrocessionnaires impayés;
- Les dépôts et les soldes de trésorerie en placement auprès des banques et d'autres institutions financières;
- Les placements en bons de trésor du gouvernement.

L'exposition de la Compagnie au risque de solvabilité est gérée sur la base des principes ci-après:

- Le placement de son programme de rétrocession dans l'acquisition des titres de participation cotés à la bourse des valeurs mobilières – le rang d'institution spécialisée en placement de fonds et d'investissement au niveau supérieur;
- L'instauration de partenariats commerciaux uniquement avec des opérateurs fiables sur le plan de la solvabilité financière;
- La détermination des limites d'exposition de la Compagnie au risque de dépendance vis-à-vis d'un partenaire unique ou d'un groupe de partenaires dans le cadre de la domiciliation des placements. La Compagnie ne place ses ressources que dans les établissements financiers reconnus comme institutions spécialisées en placement de fonds cotés auprès des agences de notation de réputation internationale.

S'agissant de son exposition aux créances découlant des contrats de réassurance, la Compagnie a adopté comme modalité de gestion de ce volet de ses risques professionnels, l'analyse régulière et systématique des capacités de sa clientèle, aussi bien celle déjà acquise que celle qui est potentielle, de satisfaire ses obligations en matière de souscription de primes et la remise en cause, le cas échéant, des titres de participation signés, l'établissement et le maintien des relations étroites avec les compagnies cédantes et les sociétés de courtage en vue d'améliorer le règlement des primes dans les délais prescrits, la compensation des primes impayées en contrepartie des sinistres et l'exclusion d'un éventuel renouvellement des traités de réassurance avec les compagnies cédantes présentant des antécédents pas du tout rassurants en matière de souscription de primes et de solvabilité financière.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (ii) Gestion du risque financier (Suite)

##### (a) Risque de solvabilité (ISuite)

Les coûts de dépréciation des créances jugées douteuses sont comptabilisés à la fin de l'exercice..

Exposition maximale au risque de solvabilité avant la mise en jeu des garanties détenues

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	3.603.313	4.550.028
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes	1.769.417	4.550.028
Portefeuille du passif technique des récessionnaires	11.120.473	9.683.597
Autres créances (à l'exclusion des remboursements anticipés) (note 16)	1.688.809	1.259.537
Créances découlant des contrats de réassurance	10.956.838	8.070.459
Bons de trésor arrivés à échéance (note 18)	24.271.550	7.156.274
Dépôts dans les établissements financiers	55.065.875	49.837.655
Soldes des comptes de trésorerie (note 20)	886.538	954.352
	<u>109.362.813</u>	<u>86.061.930</u>
	=====	=====

La Compagnie ne détient aucune garantie en contrepartie des actifs financiers ci-dessus. Toutes les créances qui ne sont ni arrivées à échéance, ni dévalorisées se trouvent dans les limites de crédit qui leur ont été consenties et aucune des créances n'a été soumise à la renégociation de ses conditions d'approbation.

Aucun des actifs financiers ci-dessus, à l'exception des créances découlant des contrats de réassurance, qui, par ailleurs, n'arrivent à échéance que dans les 60 jours après la clôture de chaque trimestre, n'est ni échu, ni déprécié.

Les créances découlant des contrats de réassurance se résument comme suit:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
: Créances ni échues ni dépréciées		
- jusqu'à 90 jours	6.624.106	2.803.528
- de 91 à 120 jours	571.040	1.425.866
- de 121 à 270 jours	2.176.127	2.523.936
- de 270 à 360 jours	1.585.565	1.605.719
Echues mais non dépréciées – à plus de 360 jours	-	(288.590)
Dévalorisées	3.013.909	2.446.048
	<u>13.970.747</u>	<u>10.516.507</u>
Déduction faite de la provision pour dépréciation	(3.013.909)	(2.446.048)
	<u>10.956.838</u>	<u>8.070.459</u>
	=====	=====

Toutes les créances échues à plus de 360 jours sont considérées comme douteuses, et sont, à ce titre, comptabilisées à leur valeur de recouvrement présumée.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (ii) Gestion du risque financier (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances

#### Risque des taux d'intérêt

L'exposition aux actifs instables est gérée par l'utilisation d'une courbe de rendement en vue de s'assurer que la Compagnie n'a pas procédé à des placements à faible intérêt dans un environnement aux intérêts élevés.

La Compagnie dispose d'un comité d'investissements/de placements qui définit les grandes orientations permettant de réduire l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La Direction générale de la Compagnie suit de manière systématique l'instabilité des mouvements des taux d'intérêt sur une base mensuelle, à travers l'évaluation des changements prévus dans différents portefeuilles, des suites d'un mouvement parallèle de plus de 100 points de pourcentage dans toutes les courbes de rendement des éléments de l'actif et du passif financiers. Ces expositions analysées de manière séparée indiquent l'exposition générale de la Compagnie aux instabilités des taux d'intérêt pris en compte dans le cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie et de son impact dans les pertes et les profits réalisés dans ses activités.

La note 21 révèle le taux d'intérêt moyen pondéré sur les placements portant sur le principal

#### Risque des cours des actions nominales

Par risque du cours des actions nominales, il faut entendre la perte potentielle de la valeur réelle des actions nominales découlant des fluctuations défavorables des cours des actions.

La Compagnie dispose d'un petit portefeuille de titres de participation cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange). A ce titre, elle est exposée au risque de fluctuation des cours des actions. Les principes de gestion de l'exposition à ce risque mis en place par la Compagnie sont les suivants:

- La fixation d'un plafond des titres de participation de ce portefeuille qui peuvent être cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières;
- La diversification du portefeuille des titres de participation; et,
- Le contrôle systématique de la performance de ce portefeuille et le rendement du marché.

Si, à la date du 31 décembre 2011 les cours des actions cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange) avaient connu une augmentation/diminution de l'ordre de 8%, dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes et que l'ensemble des instruments constitutifs des capitaux propres de la Compagnie ont fluctué en fonction de la corrélation historique de l'indice, le revenu total consolidé de la Compagnie au titre de l'exercice aurait augmenté/diminué de 66.555 US\$ (dollars américains), contre 44.082 US\$ (dollars américains en 2010) et les capitaux propres de la Compagnie auraient également augmenté/diminué de 66.555 US\$ (dollars américains), contre 44.082 US\$ (dollars américains en 2010).

#### Risque monétaire

La Compagnie dispose d'antennes dans un certain nombre de pays et entretient des relations commerciales avec plusieurs marchés d'assurances. Pour cette raison, les primes qu'elle souscrit et reçoit sont libellées en diverses monnaies nationales. Les engagements de la Compagnie et ses créances vis à vis des sociétés cédantes sont effectivement libellées en ces monnaies nationales d'origine. La Compagnie se trouve, par conséquent, exposée au risque de taux de change dans les pays où prévaut, selon les monnaies, un manque de concordance entre les éléments de l'actif et du passif.

La Compagnie atténue son risque monétaire en s'assurant que l'exposition nette au risque est contenue dans des niveaux acceptable grâce à une surveillance régulière du niveau de décalage des principales monnaies.

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### (ii) Gestion du risque financier (Suite)

##### Risque monétaire (Suite)

Si, à la date du 31 décembre 2011, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport au Shilling Kenyan (Kshs), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 1.716.736 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 1.800.592 US\$ en 2010), essentiellement en raison du fait que le gros des créances commerciales, des dettes commerciales et des soldes bancaires de la Compagnie est libellé en shillings kenyans. Ceci constitue une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en shillings Kenyans est de 23,06% des actifs nets de la Compagnie, contre 32,42% en 2010.

Si, à la date du 31 décembre 2011, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Sterling (ST£), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 2.302 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 109.403 US\$ en 2010), essentiellement en raison du fait que les créances et les dettes commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Sterling (ST£). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Sterling (ST£) est de 0,03% des actifs nets de la Compagnie, contre 1,97% en 2010.

Si, à la date du 31 décembre 2011, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/révalué de 10% par rapport à la Livre Soudanaise (S£), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 379.891 US\$ (dollars américains), contre un montant inférieur/supérieur de 663.856 US\$ en 2010), essentiellement en raison du fait que les créances commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Soudanaises (S£). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Soudanaises (S£) est de 5,10% des actifs nets de la Compagnie, contre 11,95% en 2010.

A la date du 31 décembre 2011, les positions des montants des principales monnaies de transaction commerciale de la Compagnie, libellées pour l'ensemble en dollars américains (US\$), étaient les suivantes:

**Annexes Des Etats Financiers (Suite)****37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)***(b) Risques inhérents aux marchés d'assurances (Suite)*

<b>Risque monétaire (Suite)</b>	<b>US\$</b>	<b>£St</b>	<b>SKe</b>	<b>£Sou</b>	<b>SOug</b>	<b>STz</b>	<b>FRwa</b>	<b>BEth</b>	<b>ZMK</b>	<b>Others</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>											
<b>Actif</b>											
Immobilier en placement	1.300.877	-	11.265.526	-	-	-	-	-	-	-	12.566.403
Portefeuille- actifs destinés à la vente	842.715	-	2.527.579	-	-	-	233.019	-	-	-	3.603.313
Créances découlant des contrats de réassurance	660.819	-	2.296.983	1.383.103	906.141	306.788	785.540	1.602.628	296.430	2.718.406	10.956.838
Portion des engagements techniques des récessionnaires	11.120.473	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11.120.473
Dépôts auprès des compagnies cédantes	1.769.417	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.769.417
Coûts d'acquisition différés	6.957.846	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.957.846
Effets publics arrivés à terme	11.861.690	-	5.063.676	6.950.393	-	-	-	-	395.790	-	24.271.549
Dépôts dans les établissements financiers	39.173.158	-	13.810.313	902.651	-	-	1.026.218	-	153.535	-	55.065.875
Soldes de trésorerie	206.012	-	110.201	4.798	703	363	4.708	-	54.870	504.883	886.538
<b>Total</b>	<b>73.893.007</b>	<b>-</b>	<b>35.074.278</b>	<b>9.240.945</b>	<b>906.844</b>	<b>307.151</b>	<b>2.049.485</b>	<b>1.602.628</b>	<b>900.625</b>	<b>3.223.289</b>	<b>127.198.252</b>
<b>Passif</b>											
Créances découlant des contrats de réassurance	7.576.822	9.179	11.789.600	3.563.603	1.121.327	1.477.546	580.634	1.775.630	404.846	5.676.931	33.976.118
Créances découlant des contrats de récession	5.042.438	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.042.438
Dépôts dus aux récessionnaires	226.651	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226.651
Provisions pour primes non encaissées	2.721.391	11.543	7.864.031	2.258.324	1.234.117	1.279.625	407.265	1.340.686	569.576	3.021.641	20.708.199
Revenus différés sur les commissions de récession	2.009.930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.009.930
<b>Total</b>	<b>17.577.232</b>	<b>20.722</b>	<b>19.653.631</b>	<b>5.821.927</b>	<b>2.355.444</b>	<b>2.757.171</b>	<b>987.899</b>	<b>3.116.316</b>	<b>974.422</b>	<b>8.698.572</b>	<b>61.963.336</b>
<b>Exposition nette au risque monétaire</b>	<b>56.315.775</b>	<b>(20.722)</b>	<b>15.420.647</b>	<b>3.419.019</b>	<b>(1.448.600)</b>	<b>(2.450.020)</b>	<b>1.061.586</b>	<b>(1.513.688)</b>	<b>(73.797)</b>	<b>(5.475.283)</b>	<b>65.234.916</b>

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(b) Risques inhérents aux marchés d'assurances (Suite)

#### Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2010	US\$	£Ster	SKen	£Sou	SOug	STz	FRwa	BETH	ZMK	Others	Total
Actif											
Immobilier en placement	1.300.000	-	10.681.943	-	-	-	-	-	-	-	11.981.943
Portefeuille- actifs destinés à la vente	718.750	-	3.831.278	-	-	-	-	-	-	-	4.550.028
Créances découlant des contrats de réassurance	1.395.397	(105.410)	2.167.904	878.303	529.989	81.401	486.583	1.004.659	(21.061)	1.652.694	8.070.459
Portion des engagements techniques des récessionnaires	9.683.597	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.683.597
Dépôts auprès des compagnies cédantes	166.803	-	612.817	-	-	14.308	64.168	-	1.931	1.206.638	2.066.665
Coûts d'acquisition différés	6.085.319	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.085.319
Effets publics arrivés à terme	-	-	2.158.500	4.954.057	-	-	-	-	43.717	-	7.156.274
Dépôts dans les établissements financiers	32.188.957	1.080.597	13.600.104	1.878.721	-	-	915.683	-	173.593	-	49.837.655
Soldes de trésorerie	514.512	23.115	108.848	53.205	909	429	5.233	-	127.626	120.475	954.352
<b>Total</b>	<b>52.053.335</b>	<b>998.302</b>	<b>33.161.394</b>	<b>7.764.286</b>	<b>530.898</b>	<b>96.138</b>	<b>1.471.667</b>	<b>1.004.659</b>	<b>325.806</b>	<b>2.979.807</b>	<b>100.386.292</b>
<b>Passif</b>											
Créances découlant des contrats de réassurance	6.024.698	7.681	10.146.962	578.976	1.243.302	1.282.183	635.051	1.601.818	328.860	5.354.574	27.204.105
Créances découlant des contrats de récession	4.033.648	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.033.648
Dépôts dus aux récessionnaires	311.383	-	-	-	-	-	-	-	-	-	311.383
Provisions pour primes non encaissées	2.479.368	5.995	6.809.106	1.210.603	1.434.801	915.318	579.581	1.142.007	331.415	3.184.711	18.092.905
Revenus différés sur les commissions de récession	2.120.655	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.120.655
<b>Total</b>	<b>14.969.752</b>	<b>13.676</b>	<b>16.956.068</b>	<b>1.789.579</b>	<b>2.678.103</b>	<b>2.197.501</b>	<b>1.214.632</b>	<b>2.743.825</b>	<b>660.275</b>	<b>8.539.286</b>	<b>51.762.697</b>
<b>Exposition nette au risque monétaire</b>	<b>37.083.583</b>	<b>984.626</b>	<b>16.205.326</b>	<b>5.974.707</b>	<b>(2.147.205)</b>	<b>(2.101.363)</b>	<b>257.035</b>	<b>(1.739.166)</b>	<b>(334.469)</b>	<b>(5.559.479)</b>	<b>48.623.595</b>



## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(c) *Risque de liquidité (Suite)*

A la date du 31 décembre 2010, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance à court terme se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après:

Actifs financiers	Montant	Echéance	Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total	Non fixée	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	> 5 ans
Portefeuille- actifs destinés à la vente	4.550.028	4.550.028	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	8.070.459	-	8.070.459	-	-	-	-
Dépôts chez les compagnies cédantes	2.066.665	-	2.066.665	-	-	-	-
Portion des engagements techniques des rétrocessionnaires	9.683.597	-	9.683.597	-	-	-	-
Coûts d'acquisition différés	6.085.319	-	6.085.319	-	-	-	-
Effets publics arrivés à terme	7.156.274	-	5.512.909	123.855	149.500	-	1.370.010
Dépôts auprès des établissements financiers	49.837.655	-	38.840.019	10.796.947	-	-	200.689
Soldes de trésorerie	954.352	-	954.352	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>88.404.349</b>	<b>4.550.028</b>	<b>71.213.320</b>	<b>10.920.802</b>	<b>149.500</b>	<b>-</b>	<b>1.570.699</b>
<b>Créances de réassurance</b>							
Créances découlant des contrats de réassurance	27.204.105	-	27.204.105	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de récession	4.033.648	-	4.033.648	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	311.383	-	311.383	-	-	-	-
Recettes différées sur les commissions de récession	2.120.655	-	2.120.655	-	-	-	-
Total	33.669.791	-	33.669.791	-	-	-	-
<b>Ecart de liquidité nette</b>	<b>54.734.558</b>	<b>4.550.028</b>	<b>37.543.529</b>	<b>10.920.802</b>	<b>149.500</b>	<b>-</b>	<b>1.570.699</b>

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 37 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

#### Valeur réelle des instruments financiers de l'actif et du passif

(i) Instruments financiers non estimées à la valeur réelle

Il n'a pas été possible de publier les instruments financiers non estimés à leurs justes valeurs en raison du fait que les valeurs comptables des instruments financiers ne correspondent pas à un rapprochement raisonnable de leurs valeurs réelles.

(ii) Hiérarchie de la juste valeur

La Compagnie préconise l'adoption d'une hiérarchie des techniques d'estimation des valeurs. Elle se fonde sur le caractère observable ou non observable des paramètres de ces techniques d'estimation. Les paramètres observables reflètent les éléments d'information des marchés obtenus auprès des sources indépendantes; les paramètres non observables reflètent les hypothèses des marchés dans lesquels opère la Compagnie. Ces deux types de paramètres ont abouti à l'adoption de la hiérarchie de la juste valeur ci-après:

- Niveau 1 – Les cours cotés dans les marchés financiers actifs pour des actifs et des passifs identiques. Ce niveau comporte des titres de participation et des titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange).
- Niveau 2 – Les paramètres autres que les cours cotés à la bourse des valeurs mobilières, y compris ceux décrits dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'élément d'actif ou du passif, soit directement en qualité de cours coté à la bourse des valeurs mobilières, soit indirectement à titre d'élément dérivé de ces cours.
- Niveau 3 – Les paramètres spécifiques pour les actifs ou les passifs non fondés sur des données observables sur le marché (données non observables). Ce niveau comprend les placements en titres de participation et les titres de créance assortis d'importants éléments non observables.

Cette hiérarchie nécessite l'utilisation des données observables des marchés au cas où elles sont disponibles. Dans ses évaluations, la Compagnie prend en compte les cours pertinents et observables des marchés, le cas échéant.

Le tableau suivant ressort une analyse des instruments financiers comptabilisés à la valeur réelle selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur.

	Note	Niveau 1 US\$	Niveau 2 US\$	Niveau 3 US\$	Total US\$
<b>31 décembre 2011</b>					
Actifs financiers					
Destinés à la vente					
<b>- Titres de participation cotés à la Bourse</b>	<b>12</b>	<b>2.760.598</b>	-	-	<b>2.760.598</b>
		=====	=====	=====	=====
<b>31 décembre 2010</b>					
Actifs financiers:					
Destinés à la vente					
<b>- Titres de participation cotés à la Bourse</b>	<b>12</b>	<b>3.831.278</b>	-	-	<b>3.831.278</b>
		=====	=====	=====	=====

## Annexes Des Etats Financiers (Suite)

### 38 GESTION DES FONDS PROPRES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie n'est soumise à aucune pression extérieure en matière de gestion de ses fonds propres. Elle maintiendra toutefois la croissance effective de ses capitaux disponibles en vue de se conformer aux exigences professionnelles établies par les agences spécialisées en notation de la stabilité des institutions financières en vue de parvenir au niveau de cotation qu'elle s'est fixée. Cette option lui permet également de se fixer comme objectif à atteindre, sur le plan interne, un ratio confortable de capitaux appropriés (capitaux disponibles divisés par les capitaux requis révisés en fonction du risque).

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion de ses fonds propres sont les suivants:

- Compenser la structure de l'actif et du passif en prenant en compte les risques inhérents à la profession;
- Satisfaire les exigences des réassurés et des institutions spécialisées en notation de la solvabilité des établissements financiers;
- Maintenir l'élasticité des ressources financières en renforçant la liquidité de la Compagnie et en accédant aux marchés des capitaux;
- Allouer les capitaux sur la base de l'efficacité en vue de soutenir la croissance de la Compagnie;
- Préserver la viabilité de la Compagnie pour qu'elle continue à rétribuer le revenu de placement aux Actionnaires et à reverser les bénéfices aux autres parties prenantes; et
- Présenter aux actionnaires les résultats satisfaisants en proposant, pour les contrats de réassurance, des tarifs de couverture en conformité avec l'envergure du risque.

L'un des aspects importants de l'ensemble des procédures de gestion des fonds propres de la Compagnie consiste à fixer le taux de rentabilité du contrat en fonction du risque ciblé. Ces procédures concordent avec les objectifs arrêtés par la Compagnie en matière de performance et lui permettent de maintenir le cap sur la création des bénéfices pour les actionnaires.

La Compagnie dispose d'un certain nombre de sources de capitaux facilement accessibles et cherche à utiliser au mieux son endettement par rapport à la structure du capital pour s'assurer qu'elle peut systématiquement maximiser les revenus de placement à reverser aux Actionnaires. La Compagnie prend en compte aussi bien ses sources traditionnelles de financement que les sources alternatives de capitaux au nombre desquelles les rétrocessions, le cas échéant, lors de l'évaluation de son exploitation et de l'utilisation de ses fonds propres.

Dans le cadre de la gestion de ses ressources financières, la Compagnie considère comme capitaux, tout élément remplissant les conditions de capital.

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>US\$</b>	<b>US\$</b>
Capital-actions	36.405.708	30.514.101
Prime d'émission d'actions	5.175.298	895.756
Provision pour réévaluation d'immobilisations	190.905	152.200
Valeur réelle de la réserve des actifs financiers destinés à la vente	(1.367.406)	(360.471)
Bénéfices non redistribués	26.251.514	18.785.686
	<hr/>	<hr/>
Total Fonds propres – Capital social	66.656.019	49.987.272
	<hr/>	<hr/>





## Informations Coplementaires au Titre de l'Exercice Cloture Au 31 Decembre 2011

### ANNEXE III

#### SITUATION DE L'ACTIONNARIAT DE LA COMPAGNIE

Pays/ Institution	Actionnaire	2011		2010	
		Volume de participation		Volume de participation	
		US\$	%	US\$	%
Burundi	SOCABU	383.531	1,05	383.531	1,26
	Assurances BICOR	224.099	0,62	219.566	0,72
Kenya	Kenya Reinsurance Corporation Ltd	7.656.293	21,03	7.656.293	25,09
	Gouvernement du Kenya	492.417	1,35	492.417	1,61
	Blue Shield Insurance Company Ltd	372.953	1,02	372.953	1,22
	Mayfair Insurance Company Ltd	604.526	1,66	604.526	1,98
	Apollo Insurance Company Ltd	124.984	0,34	124.984	0,41
Maurice	Gouvernement de Mauritius	261.161	0,72	261.161	0,86
Mozambique	EMOSE	312.643	0,86	306.320	1,00
Rwanda	Government of Rwanda	3.333.871	9,16	3.266.442	10,70
	SONARWA	140.055	0,38	140.055	0,46
	SORAS	516.673	1,42	506.223	1,66
Soudan	Gouvernement du Soudan	1.832.171	5,03	1.795.396	5,88
	United Insurance Company Ltd	277.414	0,76	271.846	0,89
	Sheikan Ins. & Reins. Ltd	361.547	0,99	354.290	1,16
	Juba Insurance Company Ltd	303.466	0,83	297.375	0,97
Tanzanie	National Insurance Corporation (T) Ltd	1.961.479	5,39	1.921.807	6,30
	ZIC	127.670	0,35	127.670	0,42
	PPF	1.715.415	4,71	1.715.415	5,62
Ouganda	National Insurance Corporation (U) Ltd	127.663	0,35	127.663	0,42
	Lion Assurance of Uganda Ltd	113.845	0,31	113.845	0,37
	Statewide Insurance Company Ltd	217.018	0,60	217.018	0,71
Zambie	ZSIC Ltd	613.324	1,68	600.919	1,97
	Gouvernement de Zambie	1.446.442	3,97	1.417.187	4,64
	ZSIC – Pension Trust	1.378.584	3,79	1.350.702	4,43
COMESA	PTA Bank	2.527.498	6,94	2.527.498	8,28
	Secrétariat du COMESA	350.570	0,96	350.570	1,15
Zimbabwe	Baobab Reinsurance Company Ltd	463.587	1,27	454.282	1,49
Madagascar	CMAR (NY Havana)	240.721	0,66	240.721	0,79
R.D. Congo	Société Nationale d'Assurances (SA)	125.661	0,35	125.661	0,41
Erythrée	NICE	920.370	2,53	870.370	2,85
Djibouti	Gouvernement de Djibouti	1.496.762	4,13	1.299.395	4,28
BAD	Banque africaine de développement	5.381.295	14,79	-	-
Total		36.405.708	100,00	30.514.101	100,00

#### Note explicative :

<b>SOCABU</b>	= Société d'Assurances du Burundi
<b>EMOSE</b>	= Empresa Mocambicana de Seguros
<b>SONARWA</b>	= Société Nouvelle d'Assurances du Rwanda
<b>SORAS</b>	= Société Rwandaise d'Assurances
<b>ZIC</b>	= Zanzibar Insurance Corporation (Compagnie d'Assurances de Zanzibar)
<b>PPF</b>	= Parastatal Pensions Fund (Caisse de Prévoyance Sociale)
<b>ZSIC</b>	= Zambia State Insurance Corporation (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Zambie)
<b>PTA Bank</b>	= The Eastern and Southern African Development Bank
<b>CMAR (NY Havana)</b>	= Compagnie Malgache d'Assurances et Reassurances (NY Havana)
<b>NICE</b>	= National Insurance Corporation of Eritrea (Share) Company (Société Nationale d'Assurances d'Erythrée)
<b>COMESA</b>	= Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe) Common

Certificat de Notation de Solvabilité Financière de la ZEP-RE

ANNEXE IV

